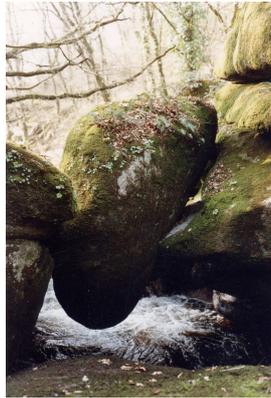


Site Natura 2000 "Têtes de Bassin du Blavet et de l'Hyères" FR5300007

1^{ère} partie du Document d'Objectifs

Etat des lieux : contexte géographique - activités économiques

Opérateur local :
Pays Centre Ouest Bretagne (G.I.P)



Rédaction :



Pascal Bourdon, chargé de mission F.C.B.E.
- Janvier 2005 -

Site Natura 2000 (Directive Habitat)
"Têtes de Bassin du Blavet et de l'Hyères" FR5300007
Document d'Objectifs 1^{ère} partie : Etat des lieux
contexte géographique
activités économiques

SOMMAIRE

I - Présentation sommaire, organisation administrative	page 1
II - Le cadre physique	
A - Géologie	page 4
. Le Massif granitique de Quintin	
. Alternance schisto-gréseuse du Briovérien	
. Les schistes de Châteaulin	
B - Pédologie	page 6
C - Relief	page 7
D - Climat	page 8
E - Réseau hydrographique	page 10
. Le Blavet	
. L'Hyères	
III - Population et infrastructures	
A - Evolution de la population	page 13
. Evolution historique	
. Evolution récente	
. Population active	
. Trame urbaine	
B - Infrastructures	page 18
C - Ressources en eau, énergie éolienne	page 19
traitement des eaux usées et gestion des déchets	

IV – Les activités économiques

A - Principales entreprises employeurs de main d'œuvre salariée page 21

B - Agriculture

. **Rapide historique de l'évolution de l'Agriculture au 20^{ème} siècle** page 23

. **Agriculture contemporaine** page 27

C - Boisements et activités forestières page 32

D - Tourisme page 33

V - Les autres acteurs et usagers du site

A - Associations environnementalistes et de protection de la nature page 38

B - Activités de loisirs et de plein air

1 - Contexte piscicole et loisir pêche page 39

2 - Territoires et pratiques de la chasse page 44

3 - Centres de découverte et d'initiation à la Nature page 46

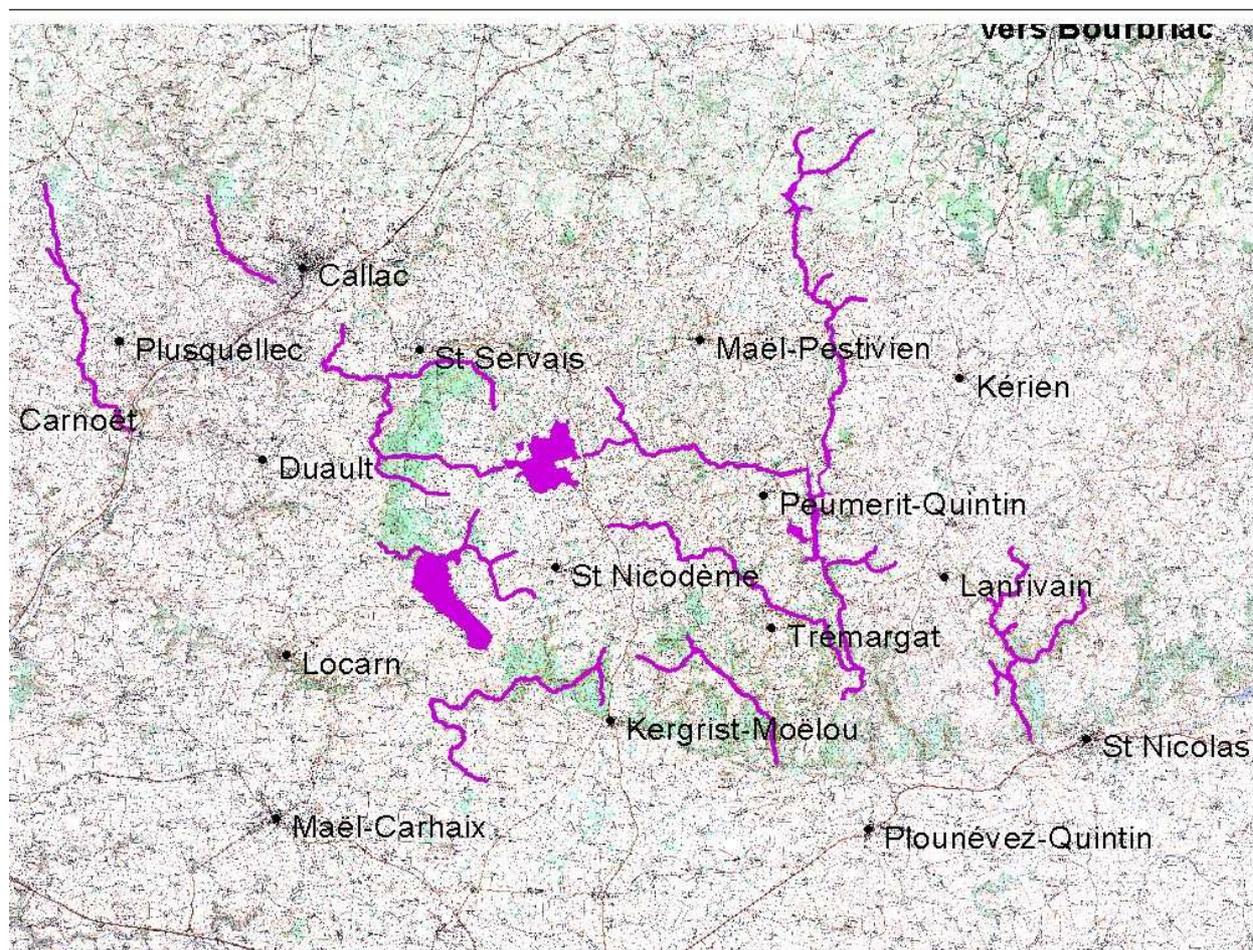
4 - Associations de randonnée page 46

VI – Les enjeux pour la préservation des habitats et des espèces page 48

I - Présentation sommaire du site

Ce site est constitué d'un ensemble très important de milieux naturels de qualité se juxtaposant de façon dense : forêt et bois, vallées boisées, landes de Locarn (intérêt national), tourbières, bas-marais tourbeux, chaos granitiques à Hyménophylles (de Tunbridge et Wilsoni) et Trichomanes remarquable.

Il présente un intérêt faunistique important: sites de reproduction du Courlis cendré, de la Bécassine des marais, population sédentaire et reproductrice de Loutre, stations de Moules perlières d'eau douce et d'Ecrevisses à pattes blanches.



Organisation administrative

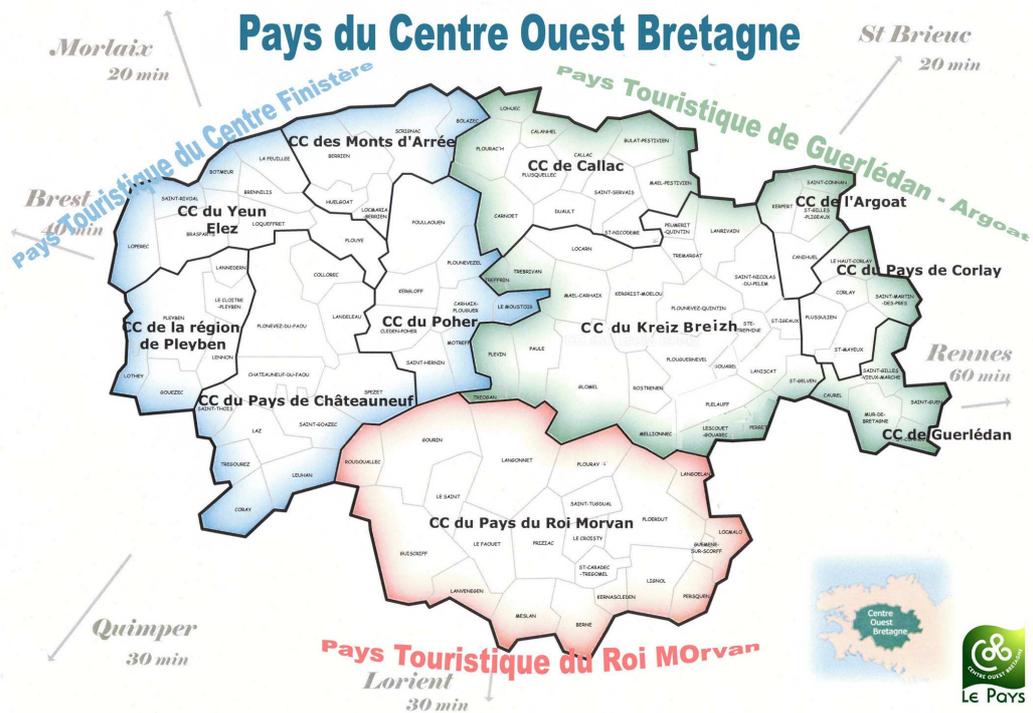
Les communes concernées par ce site sont administrativement organisées de la manière suivante :

Nom de la commune	Canton	Communauté de communes	Pays	
Callac	Callac	Communauté de communes de Callac Argoat	Pays Centre Ouest Bretagne (G.I.P.) <i>opérateur</i>	
Carnoët				
Duault				
Maël-Pestivien				
Plusquellec				
Saint Nicodème				
Saint Servais				
Kergrist-Moëlou	Rostrenen	Communauté de communes du Kreiz Breizh		
Plounevez-Quintin				
Trémargat				
Locarn	Maël-Carhaix			
Maël-Carhaix				
Lanrivain	Saint Nicolas du Pélem			
Peumerit-Quintin				
Saint Nicolas du Pélem				
Bourbriac	Bourbriac		Communauté de communes de Bourbriac	Pays de Guingamp
Kérien				

Les communes du Pays Centre-Ouest Bretagne adhèrent au "Pays Touristique de Guerlédan - Argoat"

Les communes du Pays de Guingamp adhèrent au "Pays Touristique Terres d'Armor"

Le Syndicat Mixte de Kerne Uhel gère la ressource en eau potable du Barrage de Kerne Uhel. Les actions menées en amont de ce barrage sur le bassin versant du Blavet concernent les communes suivantes : Kérien, Bourbriac, Maël-Pestivien, Peumerit-Quintin et Trémargat.



Le Pays et les communautés de communes



Découpage administratif communal et intercommunal
(le périmètre Natura 2000 figure en mauve)

II – Le cadre physique

A - Géologie

La carte géologique montre trois zones principales :

1- Le Massif granitique de Quintin

C'est, essentiellement, sur ce massif que s'étend le périmètre du site Natura 2000. Les bourgs de Saint Servais, Kergrist-Moëlou et Saint Nicolas du Pélem sont situés juste au pied de ses bordures Ouest et Sud. Il s'agit d'un massif de granite porphyroïde à biotite, à grain grossier ou moyen, daté de 290 millions d'années, intrusif dans les couches paléozoïques de Chateaulin. Ce granite est assez pauvre en Silice mais plus riche en Calcium, Fer et Magnésium que le granite à grain fin : l'eau qui s'en écoule a une acidité modérée (pH proche de 6). Les géologues ont pu distinguer, par microscopie, un faciès à amphibole, l'autre sans. La forêt de Duault recouvre un granite à grain plus fin et plus clair, en bordure Ouest du massif. Il existe des zones de minéralisation, comme le filon de Quartz exploré par une galerie, creusée en 1967, à La Boissière, en Kergrist Moëlou.

Le granite est, dans l'ensemble, fortement altéré et forme des arènes qui peuvent avoir une épaisseur de plus de dix mètres (multiples petites carrières de sable où s'installent des colonies d'Hirondelle des rivages). Les cours d'eau ont, en plusieurs endroits, emporté cette arène et les blocs rocheux se sont alors accumulés en chaos remarquables : Gorges du Corong, Gorges de Toul Goulic. Des boules isolées sont visibles un peu partout dans les parcelles agricoles ou, en plus grands nombres, à l'emplacement d'anciens reliefs : Chaire des druides en Maël-Pestivien (érosion en boule). Une exposition permanente, à Bulat-Pestivien (Maison du granite) explique la formation et les phénomènes d'érosion.

Le granite a été exploité, de longue date, en carrières ouvertes ou par débit des grosses boules. Les deux dernières carrières de Trémargat et Plounévez-Quintin ont cessé leur activité à la fin des années 1990, concurrencées par le granite importé, seule une carrière de sable est ouverte, en bordure du St Georges, à Trémargat.

2- Les formations du Briovérien

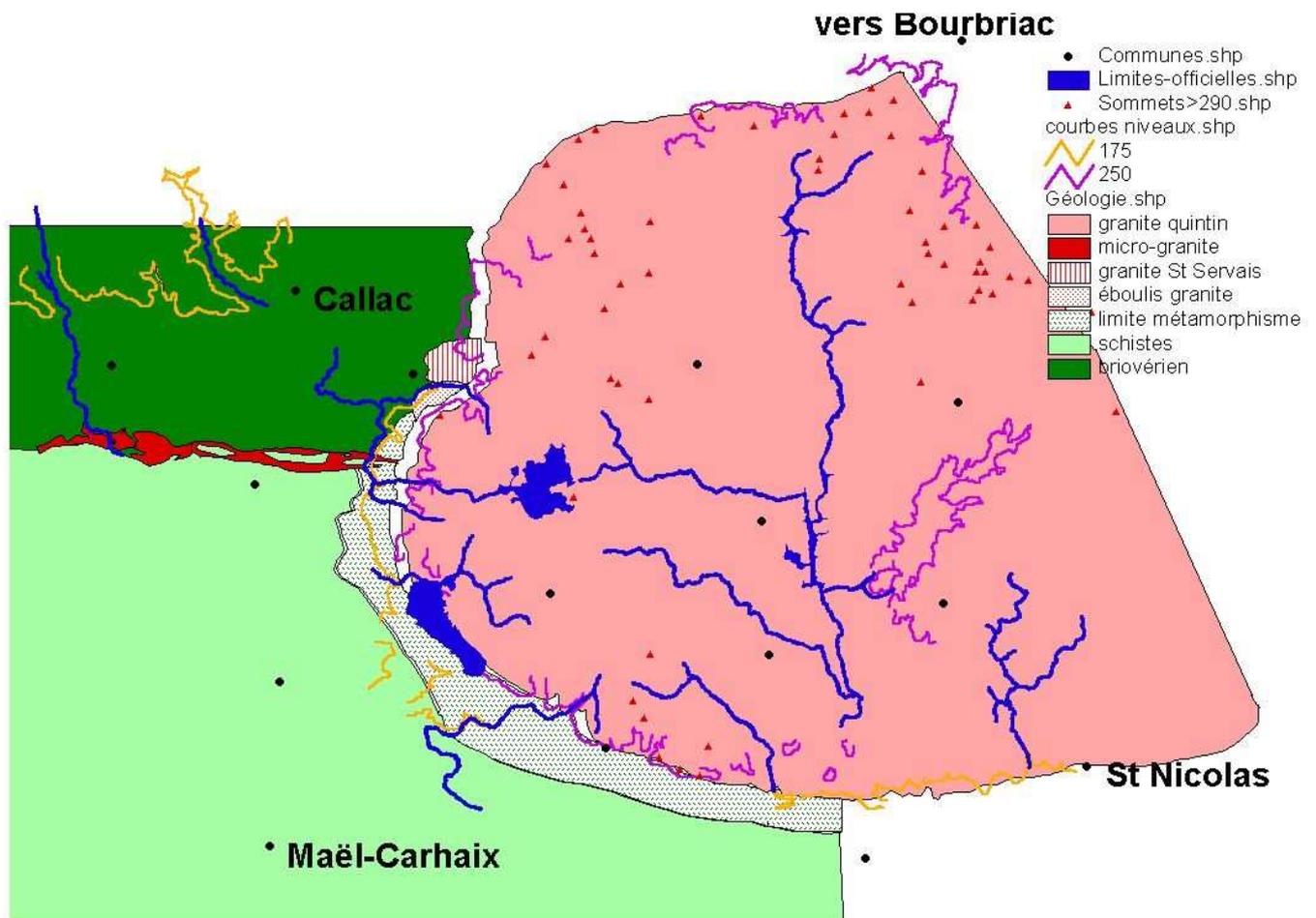
Les ruisseaux le Guervily et le Kerandraou, affluents de l'Hyères en rive droite, circulent sur une formation sédimentaire très peu métamorphique : **alternance schisto-gréseuse du Briovérien**. Le Kerandraou conflue avec l'Hyères sur un filon de micro-granite à deux micas. A proximité de ce secteur existent d'anciennes mines de Plomb argentifère, limite Sud des communes de Carnoët et Plusquellec. L'un des ruisseaux qui alimente le Guervily trouve sa source plus au Nord dans une intrusion magmatique d'amphibolite (roche basique) : importante carrière de granulats de La Roche en Calanhel.

3- Les schistes du Bassin de Chateaulin

Au Sud et au Sud-Ouest du massif granitique, on trouve les **schistes de Chateaulin** : alternance de schistes gris foncé et de grauwackes. Seul l'amont du ruisseau de Kersault (concerné par le périmètre Natura 2000) circule dans cette formation.

Origine des données :

Carte géologique de la France à 1 :50 000ème 0717 Carhaix BRGM 1982



Carte géologique simplifiée

(le périmètre Natura 2000 figure en bleu)

B -Pédologie

- Sur le massif granitique de Quintin

Sur le granite, les sols sont de texture limono-sableuse à sablo-limoneuse. Ces sols sont acides, filtrants, très sensibles au lessivage ; ils ne comportent en général pas ou peu de pierres qui gêneraient le travail du sol.

Sur les reliefs, les sols sont souvent peu profonds à dominante sableuse : terres légères avec des affleurements rocheux et une forte teneur en matière organique (5%). La réserve utile est faible (60 mm)

Sur les plateaux et flancs de vallée, les sols sont plus profonds avec une plus forte proportion de limons ; le taux de matière organique reste élevé. Ils sont sensibles à l'érosion du fait du relief. La réserve utile est moyenne à élevée (150 à 200 mm).

En fond de vallée, les sols sont souvent hydromorphes. Ils comportent une forte proportion de matière organique dont la minéralisation est très lente du fait de l'acidité et de l'engorgement en eau. La période d'intervention culturale étant limitée dans le temps, ils sont plutôt destinés à être implantés en prairies. Dans les endroits les plus acides et humides, de la tourbe peut se former.

- Sur les schistes du Bassin de Chateaulin

Les sols sont de texture limono-argilo-sableux (texture équilibrée); ils sont moyennement profonds. Ils sont assez peu filtrants et présentent des risques d'érosion limités. Leur ressuyage est assez lent. Leur réserve utile est bonne sauf dans les zones les plus superficielles. Ils comportent souvent une assez forte proportion de cailloux schisteux de petite dimension qui ne gênent pas les travaux de culture. Ce sont des sols plutôt fertiles.

- Sur les formations du Briovérien

Les sols situés sur ces formations sont très hétérogènes. Ils sont de texture assez équilibrée mais peuvent comporter des pierres en quantité importante. Leur réserve utile est bonne. Leur profondeur est très variable ; les zones hydromorphes sont fréquentes, surtout en têtes de bassins versants. Les sols les plus profonds et les plus fertiles se trouvent sur la commune de Carnoët ; les communes de Callac et Plusquellec sont beaucoup plus hétérogènes et comportent de nombreuses zones humides ou de secteurs rocheux aux sols très superficiels.

Origine des données :

Carte des sols des Côtes d'Armor au 1/100 000ème

C - Relief

Le relief est étroitement lié aux grands ensembles géologiques décrits dans le chapitre précédent.

- Le massif granitique, en forme de fer à cheval ouvert vers le Nord, fortement érodé, a un relief très accidenté. Son altitude moyenne est de 260 mètres au centre et diminue progressivement à 220 mètres sur sa bordure, à la rupture de pente. Plusieurs collines dépassent 290 mètres, en particulier dans la partie Nord-Ouest : le sommet (312 mètres) se trouve dans la partie Nord du massif, à proximité de Keraufredou, en Bourbriac, près de la ligne de partage des eaux entre le bassin du Blavet et celui du Trieux. Près de la bordure Nord-Ouest, l'un des points les plus élevés (308 mètres), à Kernec'h, à la limite des communes de Maël-Pestivien, Bulat-Pestivien et St Servais, sépare les trois bassins du Léguer (Manche), de l'Hyères (pointe de Bretagne) et du Blavet (Sud-Bretagne). Un dédale de vallées, qui s'encaissent très rapidement, sillonne le massif en tous sens ; leurs fonds se situent à une altitude moyenne de 230 mètres (le barrage de Kerne Uhel est à la cote 220 mètres). L'ensemble forme une mosaïque de petites dépressions souvent humides, de vallées étroites et de collines en étroite imbrication.

- Sur les formations du Briovérien, à l'Ouest et au Nord-Ouest du massif granitique, les flancs de la vallée de l'Hyères et de ses affluents déclinent doucement d'une altitude de 170 mètres (bourgs de St Servais, Duault, Plusquellec) à 130 mètres (plan d'eau de Callac) puis 100 mètres (niveau de l'Hyères à sa confluence avec le ruisseau de Kerandraou).

- Sur les schistes, au Sud du massif granitique, le relief est moins accentué. Les altitudes varient entre 200 et 150 mètres (le Blavet, en amont de Saint Nicolas du Pélem)

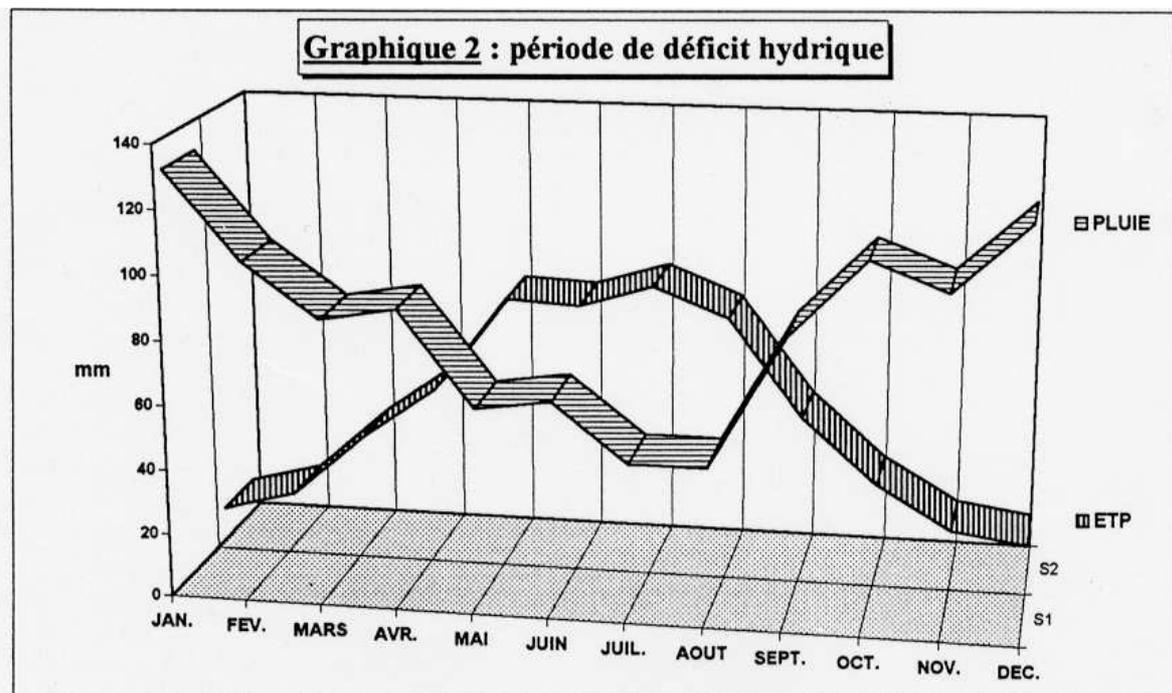
Il est important de souligner une différence d'altitude moyenne d'au moins 100 mètres entre le massif granitique et sa périphérie.

D - Climat

Les stations météorologiques les plus proches sont situées à Callac et Rostrenen. La pluviométrie est aussi relevée à Maël-Pestivien.

Le climat est de type océanique tempéré (douceur hivernale, fraîcheur estivale) mais l'éloignement d'une soixantaine de kilomètres par rapport à la Manche et l'élévation du relief d'altitude conduit à une relative augmentation des précipitations et une légère baisse des températures.

La pluviométrie moyenne, relativement homogène sur l'ensemble du site Natura 2000, est de 1050 mm avec 203 jours de pluie. L'ensoleillement est inférieur à 1700 heures par an. Les mois les plus humides sont Novembre, Décembre et Janvier (117 mm par mois). Les mois les plus secs sont Juin, Juillet et Août (52 mm par mois). Le diagramme ombrothermique montre un déficit hydrique (pluviométrie - évapotranspiration potentielle) de Mai à fin Septembre. Les sols sont saturés et donc la nappe alimentée d'Octobre à fin Avril.



Sources : Aqua -Terra

Les températures moyennes enregistrées à Rostrenen et Callac diffèrent assez peu :

- . températures minimales de 6,8 °C, soit 2°C de moins qu'en bordure de mer
- . températures maximales 13,6 °C, soit 1°C de moins qu'en bordure de mer
- . température moyenne 9,9 °C

En fait, à l'intérieur du site, il existe d'importantes différences micro-climatiques. Fautes de relevé des températures sur le massif granitique, on doit se contenter d'observations assez subjectives : les dates de semis des céréales et du maïs sont identiques sur toute la zone alors que la moisson et l'ensilage du maïs sont effectués, en moyenne, 10 jours plus tard à Maël-Pestivien ou Lanrivain qu'à Callac ou Plusquellec. L'enneigement est aussi toujours plus important et, surtout, beaucoup plus persistant sur le massif granitique qu'à sa périphérie. Les pommiers ont une production très aléatoire, sur le massif granitique, à cause des gelées tardives et, sauf exception, il est illusoire d'espérer obtenir la maturation de quelques tomates dans son potager ! Dans les vallées encaissées, où le soleil pénètre très peu, l'humidité est élevée en permanence ; les chaos rocheux assurent une inertie thermique : ces facteurs très localisés sont favorables au développement de certaines mousses et fougères (Trichomanes remarquable, Hyménophyles...)

Origine des données :

Météo-France, données synthétisées et exploitées dans diverses études et documents
Informateurs locaux



E - Réseau hydrographique

Le site rassemble une partie des cours d'eau des deux bassins versants du Blavet et de l'Hyères (affluent de l'Aulne). La limite des bassins versants de l'Hyères et du Blavet est matérialisée par la route départementale n°31, de Ty Bourg à Kergrist- Moëlou, du Nord au Sud, et par la route départementale n°28, de Ty Bourg à Maël-Pestivien d'Ouest en Est. A l'exception des ruisseaux de Guervily et du Kerandraou, affluents de l'Hyères en rive droite, tous les autres cours d'eau prennent leur source sur le massif granitique. Les affluents de l'Hyères, en rive gauche, ont un parcours orienté d'Est en Ouest.

Le Blavet et ses affluents s'écoulent vers le Sud.

Le Blavet

Le Blavet prend sa source sur la commune de Boubriac, près du lieu-dit Felhan, à une altitude de 270 mètres, en étroite imbrication avec les sources du Guer et celles d'affluents du Trieux. Il parcourt le massif granitique sur 16, 5 km. Très près de sa source, il alimente l'étang de St Norgant (15 ha).

Les 11 premiers kilomètres, jusqu'au barrage de Kerne Uhel, ont une pente assez faible : 4,06%. Cette partie amont reçoit 5 affluents en rive droite et 7 affluents en rive gauche.

Un inventaire des zones humides du Haut Blavet, réalisé en 2000 par l'ADASEA des Côtes d'Armor, montre que sur ce bassin versant d'une surface de 8713 hectares, le réseau hydrographique IGN au 1/25000^{ème} ne représente que 85,2 km de cours d'eau alors que les relevés de terrain ont permis d'en répertorier 226,7 km (soit 2,6 fois plus). Les zones humides occupent 20% de la surface totale du bassin, soit 1800 ha. Le périmètre Natura 2000 ne prend malheureusement en compte que le ruisseau du Loc'h et les parties inférieures des ruisseaux de St Norgant, de St Jean et du Dourdu (ou du Moulin de la Salle). La cartographie des habitats montre pourtant que le ruisseau de Kerubet prend sa source dans un secteur de landes et prairies oligotrophes de grand intérêt. Il en est de même pour la partie amont du Dourdu.

Sous le barrage de Kerne Uhel (surface 74 ha, longueur 3,5 km), la pente s'accroît ensuite assez rapidement sur la bordure Sud du massif granitique pour atteindre 1,27 %. Le Blavet circule alors dans un chaos granitique remarquable : les Gorges de Toul Goulic. Il ne reçoit plus qu'un seul affluent important, en rive droite, avant sa sortie du granite : le St Georges, inscrit dans le périmètre Natura 2000 depuis sa source, près de Croas Tasset, limite des communes de St Nicodème et Peumerit Quintin .

Deux autres affluents du Blavet ont leur cours supérieur inscrit dans le périmètre Natura 2000 : le ruisseau de Belle Chasse, à l'Ouest et le ruisseau de Faoudel, à l'Est. Ces deux cours d'eau ont une forte pente et circulent eux aussi dans des zones de chaos. Une grande partie de leur parcours se fait en milieu boisé.

L'Hyères

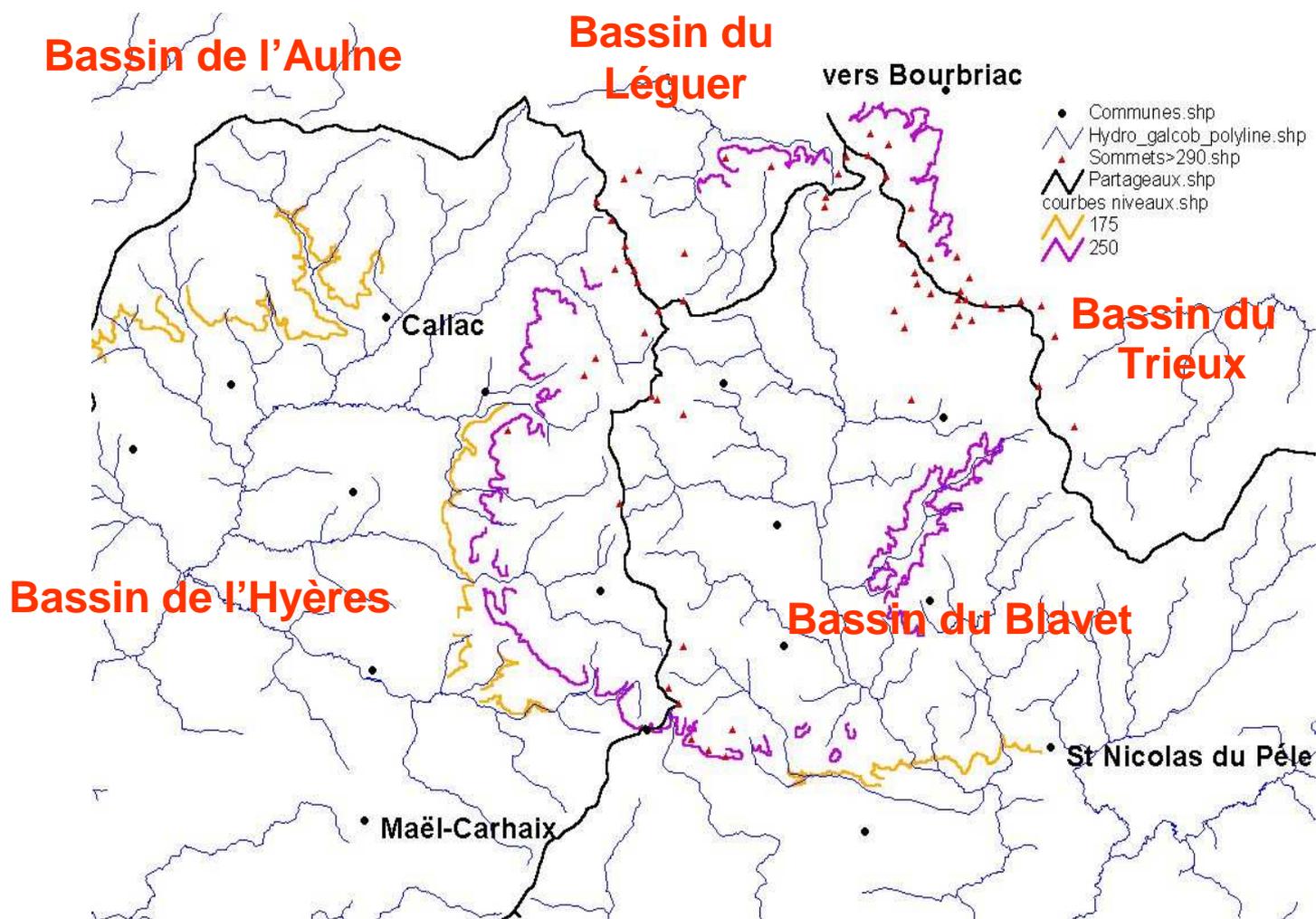
Le périmètre Natura 2000 prend en compte les zones de source de trois affluents de l'Hyères en rive gauche. Le Kerangle et ses deux affluents, le ruisseau de Follézou traversent la Forêt de Duault d'Est en Ouest : leur pente est forte et ils forment des chaos granitiques dont l'un est très important : les Gorges du Corong. Pour des raisons qui restent inexplicables, ni le ruisseau de St Servais, ni les sources de l'Hyères n'ont été pris en compte.

Plus au Sud, le Kersault longe la base du massif granitique pour circuler ensuite sur les schistes; il a un parcours plus lent.

En rive droite, le ruisseau de Guervily est inscrit dans le périmètre Natura 2000 à hauteur du Bois de Maroux. Il alimente le plan d'eau de la Verte Vallée, en Callac, avant de confluer avec l'Hyères. Le ruisseau de Kerandraou est inscrit dans le périmètre depuis sa source ; il alimente, dans son cours supérieur, l'étang de Kerthomas en Plusquellec.

Origine des données :

SAGE Aulne 2004, Documents préalables à la mise en œuvre des Contrats Restauration Entretien de l'Hyères et du Blavet (Communautés de communes du Kreiz Breizh et de Callac)



**Principaux cours d'eau
Relief et limites de partage des eaux**

III – Population et infrastructures

A -Evolution de la population

Evolution historique

Jusqu'à la Première Guerre mondiale, le Sud-Ouest du Département des Côtes du Nord était plus de deux fois plus peuplé qu'aujourd'hui. La population était essentiellement paysanne et répartie de manière assez uniforme sur le territoire.

	1856			1999		
	Superficie hectares	nombre habitants	densité hab/km2	Superficie hectares	nombre habitants	densité hab/km2
Bretagne				2720800	2906197	106,8
Département	687603	621575	90	687800	542373	78,9
Callac	3847	3184	82	3303	2459	74
Carnoët	1431	2048	143	4206	729	58
Duault	6139*	2832*	46*	2159	356	16
St Nicodème				1694 (6657*)	168 (914*)	10 (14)*
St Servais				2804	390	14
Maël-Pestivien	3129	1405	45	3129	449	14
Plusquellec	2631	1432	54	2631	521	20
Canton Callac	29347	15557	53	29400	6397	21,7
Maël-Carhaix	3675	2066	56	3657	1538	42
Locarn	3236	1740	54	3236	457	14
Canton Maël-Ca.	9295	9295	50	18600	5359	28,8
St Nicolas du Pél	4104	2748	67	4104	1843	45
Lanrivain	3674	1656	45	3674	524	14
Peumerit-Quintin	1480	583	40	1480	148	10
Canton St Nicolas	19125	10414	54	19100	4072	21,3
Trémargat	1429	1429	43	1390	171	12
Kergrist-Moëlou	5470	2308	42	4716	692	15
Plounévez-Quintin	4254	2464	57	4289	1180	28
Canton Rostrenen	25759	13531	52	25800	9341	36,3
Bourbriac	7186	4205	85	7186	2293	32
Kerien	2187	996	45	2188	218	10
Canton Bourbriac	17272	10197	54	21774	4142	19

La surface des communes a varié depuis 1856, en fonction des modifications de limites communales.

En 1856, Duault, St Servais et St Nicodème formaient une seule commune

* *total Duault+St Nicodème+St Servais*

Si le phénomène d'émigration a commencé après la Première Guerre mondiale, c'est surtout après la Seconde qu'il a été le plus élevé. Les familles étaient souvent nombreuses, les fermes de petites tailles, le prix du foncier élevé et les conditions de vie très rudes. Il n'y avait pas d'activité industrielle. L'ouverture au monde extérieur par l'éducation, les mouvements de jeunes ruraux, la radio... ont amené les jeunes à refuser le mode de vie ancestral et à rechercher de meilleures conditions d'existence. Beaucoup sont partis en Région Parisienne, pour trouver un emploi salarié : Métro, Gaz, Electricité, Construction automobile...

Bien qu'ayant passé toute leur vie active loin de leur lieu de naissance, beaucoup de ces émigrants lui sont restés profondément attachés ("racines bretonnes"). Arrivés à l'âge de la retraite, ils sont revenus nombreux (17% au moins) "vivre au Pays", souvent au chef-lieu de canton qui, de ce fait, garde une population à peu près stable alors que celle des autres communes continue de diminuer.

Evolution récente et population active

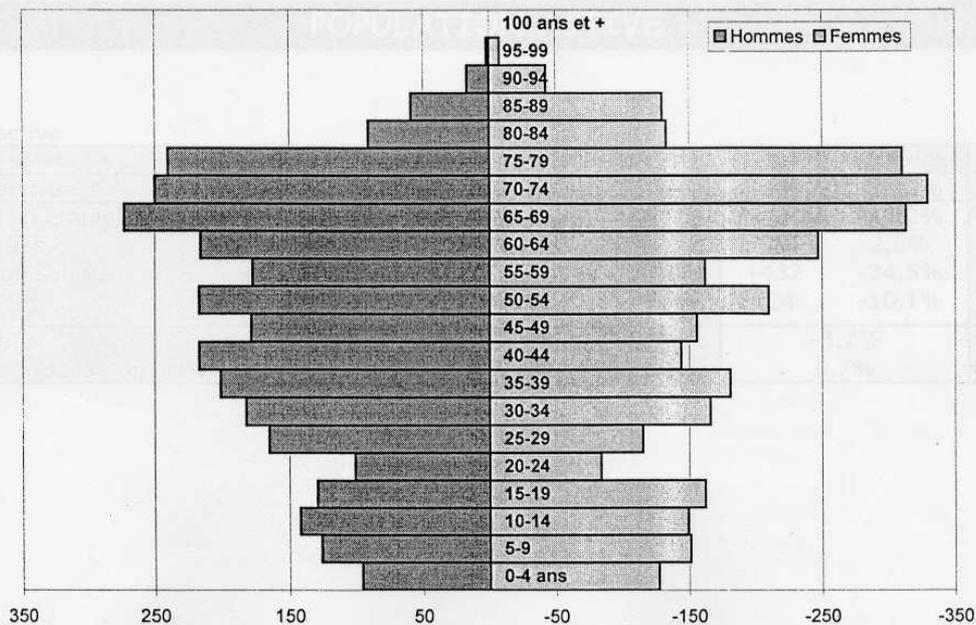
Exemple du Canton de Callac

	1968	1975	1982	1990	1999	COB 99*
Population totale	10198	8937	7781	6932	6397	104999
- dont moins de 20 ans			20,4%	16,0%	16,9%	20,1%
- dont plus de 60 ans			33,6%	40,2%	41,6%	34,6%
moyenne taux natalité 7 années antérieures	15,0	9,9	6,9	7,5	7,5	9,3
moyenne taux mortalité 7 années antérieures	15,4	16,3	18,8	19,1	19,5	16,4
Population active			3250	2608	2168	41097
Actifs ayant un emploi			3006	2349	1945	37050
dont salariés			1034	1097	1125	26980
non salariés			1972	1252	820	10070
% de chômeurs			7,5%	9,1	9,9%	9,5%

* Pays Centre Ouest Bretagne (sans le canton de Bourbriac)

La population du Canton de Callac reste âgée (la plus âgée de Bretagne) mais les proportions respectives des moins de 20 ans et celle des plus de 60 ans montrent une évolution positive de la situation ces dernières années. Il en est de même des taux de natalité et de mortalité qui laisse cependant présager un solde naturel négatif pendant encore quelques années.

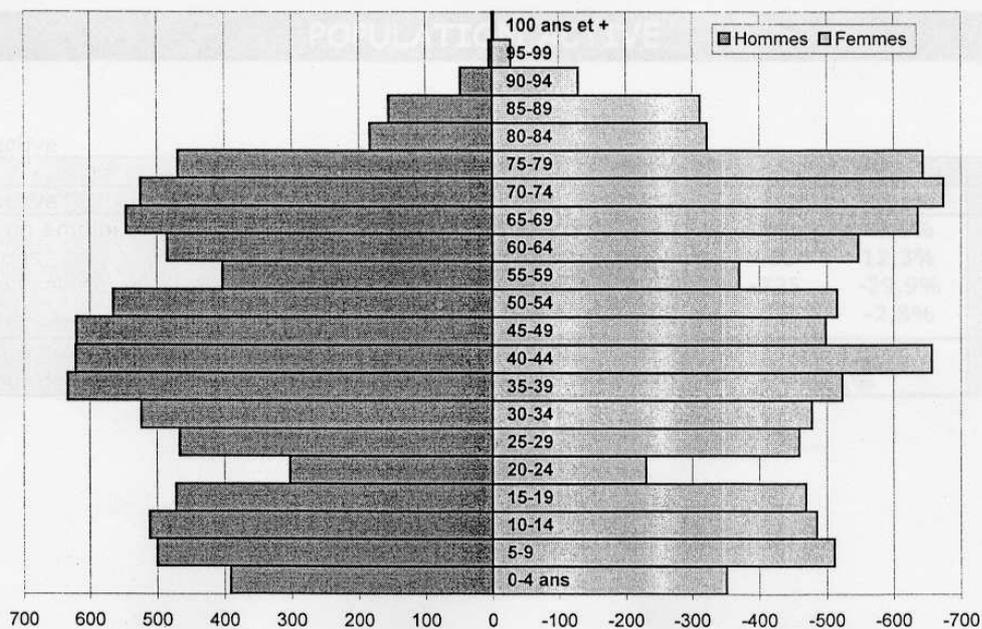
Pyramide des âges en 1999 - Callac



Observatoire Economique et Social du Centre-Ouest Bretagne
Septembre 2000

Source INSEE
Traitement GALCOB

Pyramide des âges en 1999 - Kreiz Breiz



Observatoire Economique et Social du Centre-Ouest Bretagne
Septembre 2000

Source INSEE
Traitement GALCOB

Variation de la population de 1982 à 1999, par canton

Canton	Nombre Habitants 1999	Densité Habit./km2 1999	Variat. 1982-1990 %	Variat. 1990/1999 %	Solde naturel 1990/1999 %	Solde migrat 1990/1999 %
Callac	6397	21,7	- 10,9	- 7,7	- 10,4	+ 2,7
Maël-Carhaix	5359	28,8		- 2,4	- 5	+ 2,5
St Nicolas du P.	4072	21,3	- 12,5	- 3,7	- 6,5	+ 2,7
Rostrenen	9341	36,3	- 6,5	- 9,8	- 4,6	- 5,2
Bourbriac	4142	19		- 6		
Département	542373	78,9		+ 0,7	- 1,2	+ 2
Bretagne	2906197	106,8		+ 4	+ 1,3	+ 2,6

Variation du taux de retraités, en %, de 1982 à 1999

E.P.C.I	1982	1990	1999
CC deCallac	25,2	38,7	41,6
CC du Kreizh Breizh	32,1	34,4	33,1
<i>Bretagne</i>	<i>15</i>	<i>18,6</i>	<i>23,8</i>

Perspectives d'évolution à court terme pour les quatre cantons

Pour la période 1990-1999, le solde migratoire était déjà légèrement positif. La population semble, maintenant, garder une certaine stabilité. Le prochain recensement permettra peut-être de mieux cerner de récentes tendances. Dans les dix prochaines années, le scénario le plus probable reste, cependant, celui d'une baisse légère de la population totale.

De nombreux jeunes couples choisissent d'habiter dans les petites communes rurales, à quelques dizaines de kilomètres de leur lieu de travail (Carhaix, Guingamp, voire St Brieuc ou Lannion...). Certains citadins ne supportent plus le stress des grandes villes et espèrent trouver en campagne une vie plus paisible. De nombreux étrangers (britanniques), pour des raisons variées (prix de l'immobilier, qualité du cadre de vie...) acquièrent des maisons comme résidence principale ou secondaire ; plusieurs ont créé des entreprises artisanales (bâtiment). Contrairement aux années 1990, la menace de fermeture de classes dans les écoles rurales semble marquer une pause. C'est le maintien des petits commerces et des services publics de proximité qui constitue un enjeu d'importance pour les prochaines années.

Ces trois catégories de "nouveaux" habitants des communes rurales (retraités, ex-citadins et étrangers) sont particulièrement attachées à leur cadre de vie.

Pôles urbains

Les trois petites villes les plus proches du site sont Guingamp, (sous-préfecture: 8830 habitants) et Carhaix, (Finistère: 8024 habitants). Il faut parcourir 60 km pour se rendre à St Brieuc, préfecture (48895 habitants) ou Lannion, (sous-préfecture: 19351 habitants).

Origine des données :

INSEE, Recensement de la population 1999

données synthétisées et exploitées par la Communauté de Communes du Kreiz Breizh et par le Pays Centre Ouest Bretagne



B - Infrastructures

Réseau routier

Deux axes routiers principaux ont favorisé l'implantation ou le développement d'entreprises :

- . la route nationale n°164 (Loudéac – Carhaix) suit la queue du Bassin de Châteaulin selon un axe Est-Ouest. Cette route dessert St Nicolas du Pélem et Rostrenen
- . la route départementale n°787 (Guingamp – Carhaix) suit, à partir de Callac, le cours de l'Hyères selon un axe Nord-Sud

Le réseau secondaire est dense. Il a été beaucoup amélioré mais reste peu praticable aux poids lourds : routes sinueuses, relief prononcé.

Réseau ferroviaire

Une seule voie ferrée est encore en activité, entre Guingamp et Carhaix. Elle sert essentiellement, au transport des passagers (transport scolaire). L'activité transport de marchandise est remise en cause (Novembre 2004) par la S.N.C.F.

Zones d'activité

Sur les communes concernées par le périmètre Natura 2000, on recense :

- . deux zones artisanales à Callac
- . une à Maël-Carhaix
- . une à St Nicolas du Pélem

C - Ressources en eau, énergie éolienne traitement des eaux usées et gestion des déchets

Utilisation de la ressource en eau

Barrage de Kerne Uhel, réserve du Rocleu

Pour faire face aux besoins croissants en eau potable, le Département a construit le barrage dit de "Kerne Uhel", achevé, ainsi que l'usine de traitement des eaux en aval, en 1981.

L'ouvrage lui-même a une longueur de 200 m et une hauteur de 14 m. Le plan d'eau ainsi créée a une surface de 74 ha à laquelle il faut ajouter un réservoir annexe, dit du "Rocleu", d'une surface de 13,5 ha. L'ensemble retient une réserve d'eau de 3,3 millions de m³ d'eau.

Cette ressource en eau est gérée par le Syndicat mixte de Kerne Uhel qui regroupe 80 communes et dessert plus de 33000 abonnés sur le tiers du Département (de Maël-Carhaix à Lanrodec et de Loudéac à Belle Isle en Terre).

L'exploitation de l'usine de traitement est confiée à une société privée : la SAUR. La capacité de traitement est de 600 m³ / heure et 12000 m³ / jour. Le prélèvement maximal autorisé est de 18000 m³ / jour.

Une petite centrale électrique d'une puissance de 210 KW fonctionne en période hivernale de manière discontinue avec un débit de 2,5 m³/ s.

Un ascenseur à poissons, hissé automatiquement par un câble, a été installé pour permettre le franchissement du barrage.

Le Département a acquis 125 hectares autour du plan d'eau pour constituer un périmètre de protection immédiat. Cette surface est soumise au régime forestier. L'Office National des Forêts procède à des plantations et assure la gestion des boisements existants (exploitations des résineux, entretien de la ripisylve...). Une cinquantaine d'agriculteurs sont concernés par les contraintes réglementaires des 1000 hectares du périmètre de protection rapproché.



Syndicat de l'Argoat

Un captage de nappe d'eau souterraine situé à proximité de la Source du Ruisseau de Pont ar Vau, alimente le Canton de Callac et les communes de Trémargat et Peumerit-Quintin. Le volume pompé annuellement avoisine 30000 m³.

Energie éolienne

Plusieurs projets de fermes éoliennes sont en cours (Maël-Pestivien, St Servais...)

La Communauté de Communes de Callac s'est dotée d'un schéma de développement éolien sur son territoire, la Communauté de Communes du Kreizh Breizh achève l'élaboration du sien.

Traitement des eaux usées

Deux stations de traitement des eaux usées existent sur les 17 communes concernées par le site Natura 2000 : celles de Callac et de Locarn. Des travaux sont en cours pour en améliorer l'efficacité.

Un lagunage existe à Calanhel, un autre est en projet à Plusquellec, des travaux sont en cours à Maël-Pestivien.

La réglementation européenne prévoit une mise en conformité progressive de toutes les installations individuelles. Toutes les communes devront avoir déterminé, avant fin 2005, les zones relevant de l'assainissement non collectif dont le contrôle sera assuré par des S.P.A.N.C (Services Publics d'Assainissement Non Collectifs).

Une amélioration importante est donc attendue en matière de traitement des eaux usées d'origine domestique.

Collecte et traitement des ordures ménagères

Les ordures ménagères sont actuellement collectées pour être traitées à l'usine de Carhaix. Plusieurs sites d'anciennes décharges ont fait l'objet d'une réhabilitation (Callac, Carnoët...)

Celle de la décharge de Kerparquic est pratiquement achevée depuis l'été 2004 : création de fossés collecteurs des effluents et d'un nouveau lagunage, couverture du dépôt par une couche d'argile. Cette décharge est la plus importante ; la qualité des eaux du ruisseau en aval reste médiocre. Elle est entourée de landes humides, en bordure de la forêt de Duault, qui méritent un programme de gestion conservatoire.

Origine des données :

SAGE Aulne 2004, Documents préalables à la mise en œuvre des Contrats Restauration Entretien de l'Hyères et du Blavet (Communautés de communes du Kreizh Breizh et de Callac)

IV – Les activités économiques

A - Les principales entreprises employeurs de main d'œuvre salariée concernent le secteur agricole et agro-alimentaire

Coopératives agricoles :

Deux groupes coopératifs rassemblent aujourd'hui la totalité des petites structures qui existaient auparavant :

Coopagri-Bretagne , magasins à : Bourbriac, Callac, Maël-Carhaix, St Nicolas du pélem

Coopérative du Trieux (Groupe Unicopa - Eolys), magasins à : Bourbriac, Callac, Carnoët, Kérien, Maël-Carhaix et St Nicolas du Pélem

Usines de fabrication d'aliment du bétail

Moulin d'Hyères à Carnoët

Vitalac à Carnoët

Abattoirs de volailles

Socavi à St Nicolas du Pélem

Volailles de Penalan à Maël-Carhaix

Machines agricoles

Touboulic à Callac

Champignons

Eurosubstrat à Callac

Thomas à St Nicodème

Pisciculture

Pisciculture du Pénity à Duault

Autres activités économiques

Carrières :

Il ne subsiste, aujourd'hui, que deux carrières :

- extraction de granulat et sable: la carrière de La Roche, en Calanhel
- extraction de sable au Moulin de Belle Chasse, en Trémargat

* Commerce :

Moyennes surfaces de distribution alimentaire : à Bourbriac, Callac, St Nicolas du Pélem

Dans bon nombre de communes, les commerces de proximité, plusieurs petits restaurants (*cf tourisme*) ont disparu : c'est une préoccupation des élus locaux. La population s'approvisionne à Guingamp, Carhaix ou Rostrenen

* Artisanat :

Les entreprises artisanales du secteur du Bâtiment restent nombreuses et actives.

A Callac, par exemple, existent une entreprise de fabrication de meubles, deux marbreries, une tannerie...

- *cités pour mémoire car sans lien direct avec la problématique environnementale*



B -Agriculture

1 - Rapide historique de l'évolution de l'Agriculture au 20^{ème} siècle

Déclin d'une société paysanne

L'agriculture des cantons de Callac, Maël-Carhaix, Rostrenen, St Nicolas du Pélem, Rostrenen et Bourbriac a connu, à l'instar de l'ensemble de l'Agriculture bretonne, de profonds bouleversements au cours du vingtième siècle.

En 1914, on peut considérer que la société paysanne traditionnelle avait atteint son apogée. En centre Bretagne, la nombreuse population était bien répartie sur le territoire (cf chapitre sur la population), les systèmes de production étaient relativement homogènes avec une forte part d'autarcie. Les céréales étaient le Seigle, l'Avoine et le Blé noir ; il y a peu de Froment. En 1912, il y avait, aux Haras de Lamballe, 207 étalons pour 14546 juments saillies et la région était réputée pour la fourniture de chevaux à l'Armée.



Entre les deux guerres, l'amélioration des techniques agricoles a commencé à se faire sentir : mécanisation du battage des céréales, utilisation de races bovines plus productives (Durham, puis Normandes). A partir de 1935, la production de volailles commence à s'organiser : construction des premiers poulaillers de bois et carton bitumé pour 100 à 200 volailles, alimentées essentiellement à partir des produits fermiers (céréales, choux hachés...). L'exode rural commence à prendre de l'importance.

Mais c'est surtout après la deuxième guerre que l'Agriculture a connu une vitesse d'évolution exponentielle.

De 1945 à 1960, les structures d'exploitations restent de petite taille avec une main d'œuvre nombreuse et des systèmes de production traditionnels : production mixte lait-viande, utilisation de plantes sarclées (betterave, rutabagas), de foins de prairies naturelles pour nourrir les bovins. C'est cependant le début de la culture de prairies artificielles, de l'utilisation des engrais chimiques et amendements calcaires (scories Thomas). La pomme de terre de sélection est une bonne source de revenu. La production hors sol (aviculture essentiellement) connaît un véritable essor. A la fin de cette période, tous les villages sont desservis par le réseau électrique, la traction animale (chevaux) a fortement diminué bien qu'elle occupe encore une place importante. Le bois (la tourbe) est de moins en moins utilisé pour la cuisson de la nourriture des animaux avec l'apparition des coupe-racines et des broyeurs à céréales électriques. Les cuisinières à gaz et les réfrigérateurs font leur entrée dans la plupart des foyers; le bois des talus est progressivement délaissé : le paysage, auparavant très dénudé, se ferme "verticalement".

De 1960 à 1970, l'exode rural des enfants nés après la Guerre connaît son apogée, surtout vers la Région Parisienne. Les fermes s'agrandissent et les "paysans", devenus "cultivateurs" deviennent progressivement propriétaires d'une partie de leurs terres. Les coopératives agricoles et les Services Départementaux de l'Agriculture sont en plein essor et diffusent rapidement le progrès technique. Les machines à traire sont utilisées dans la plupart des élevages laitiers. C'est aussi le début des premiers remembrements (Carnoët de 1965 à 1970). Les voies communales sont élargies et goudronnées dans le cadre des premières Opérations Groupées d'Aménagement Foncier.

De 1970 à 1980, les tracteurs sont de plus en plus puissants et performants avec une large gamme d'outils de travail du sol, dont le rotavator qui va contribuer à la disparition très rapide des landes et des prairies naturelles. Avec la sélection de variétés précoces, le Maïs, pour l'ensilage, connaît une véritable explosion. L'utilisation des produits phyto-sanitaires et des engrais chimiques se généralise. Les fossés et rigoles d'irrigation des prairies humides pour la fauche estivale sont, petit à petit, laissés à l'abandon : on envoie les bêtes y pâturer en été. Les landes qui subsistent ne sont plus exploitées : elles vieillissent et deviennent impénétrables ou bien sont plantées en résineux. Le hors sol s'industrialise : si le Porc n'a jamais eu une forte implantation, c'est surtout la production de volailles qui s'est développée, en particulier sur les cantons de Maël-Carhaix, St Nicolas du Pélem et Bourbriac

Depuis 1980, la mise en place des quotas laitiers, en 1983, puis du régime de pré-retraite en 1991, ont accéléré une fois de plus, l'agrandissement des exploitations et la diminution du nombre d'exploitants . Beaucoup de talus sont détruits pour s'adapter à la mécanisation toujours plus puissante. Les ateliers hors-sol s'accroissent en nombre et en taille. La prise de conscience des effets pervers de l'agriculture intensive s'est développée: la pollution des eaux devient une préoccupation majeure. Les programmes Bretagne Eau Pure sont mis en place. Les associations environnementalistes commencent à faire entendre leur voix...

2005, mise en application de la réforme de la Politique Agricole Commune : affaire à suivre...

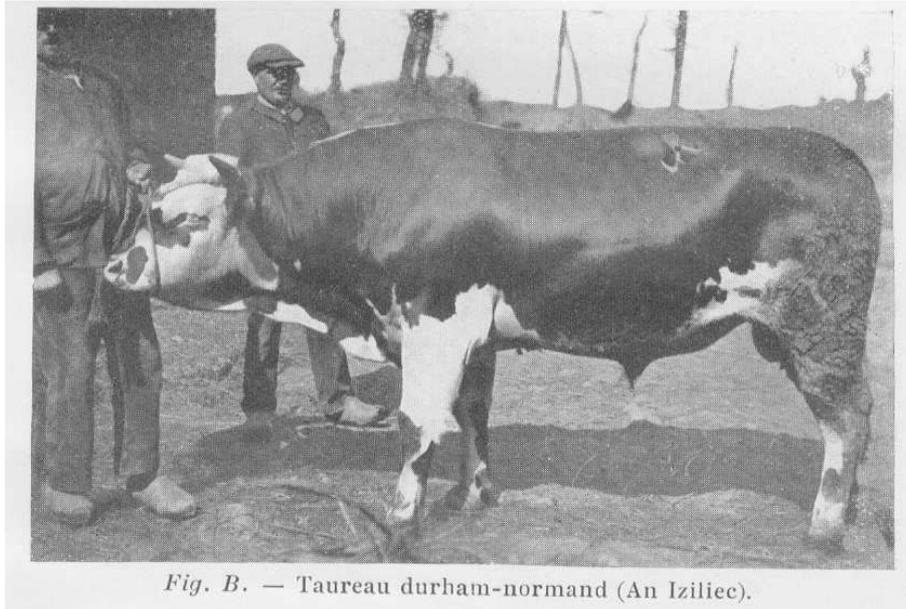


Fig. B. — Taureau durham-normand (An Iziliec).

1934

Coopérative d'Insémination Artificielle

DU FINISTÈRE ET DES CÔTES-DU-NORD
SAINT-BRIEUC PLOUNEVEZEL LANDERNEAU

L'INSEMINATION ARTIFICIELLE

Application du Progrès Scientifique, puissant instrument de
sélection en plein essor dans tous les grands Pays d'Élevage

vous assure :

- a) l'amélioration rapide de votre cheptel bovin par la transmission des caractères héréditaires du géniteur d'élite.
- b) Un rendement promptement accru en viande, lait et beurre.
- c) Hygiène et santé du bétail par la limitation et la disparition progressive des maladies vénériennes qui déterminent la ruineuse stérilité.

TOUS LES BONS ÉLEVEURS DOIVENT ADHÉRER
à la Coopérative d'Insémination Artificielle et d'Amélioration
du cheptel du Finistère et des Côtes-du-Nord

dans l'une de ses 20 stations :

LOUDEAC, téléph. 2-22.
ROSTRENEN, téléph. 49.
PLESSALA, téléph. 123.
PLEMET, téléph. 50.
CHATEAUNEUF-DU-FAOU,
téléph. 21.
CHATEAULIN, téléph. 69.
CARHAIX, téléph. 52.
LANDIVISIAU, téléph. 1-84.
DAOULAS, téléph. 31.
ROSPORDEN, téléph. 59.

CALLAC, téléph. 47.
PLESTIN-LES-GREVES,
téléph. 35-62-01.
MORLAIX, téléph. 8-89.
PONT-L'ABBE, téléph. 89.
QUIMPERLE, téléph. 61.
LESNEVEN, tél. 79.
BREST, téléph. 6 à GUILERS.
CORLAY, téléph. 25.
MERDRIGNAC, téléph. 42.
PLOUDALMEZEAU, téléph. 53.

1958



2005

2 - Agriculture contemporaine : évolution des exploitations entre 1979 et 2000

(dernier recensement)

Se reporter aux données chiffrées, en fin de chapitre

Sur les 17 communes concernées par le site Natura 2000 :

La population active agricole représentait, en 1979, 23% de la population totale. Ce chiffre est tombé à 10,5% ; il reste, cependant, bien supérieur à la moyenne départementale (4,8%). La répartition par classes d'âge des chefs d'exploitation montre un bon équilibre actuel : 34% ont moins de 40 ans.

Le nombre d'exploitations a diminué de près de la moitié. Cette diminution n'a pas été uniforme : elle a été plus forte sur les 6 communes situées sur le granite. Elle risque de se poursuivre car le nombre d'installations aidées a fortement chuté depuis 1999 (moins de 20 en 2003).

La surface agricole utile (S.A.U.) moyenne des exploitations a subi une évolution inversement proportionnelle : elle a plus que doublé en passant de 27,7 ha à 55 ha. Cette S.A.U. est bien supérieure à la moyenne départementale (33,8 ha) soulignant ainsi les conditions pédo-climatiques assez rudes du Sud-Ouest du Département. On observe cependant une hétérogénéité de ce critère par commune : les exploitations de Maël-Pestivien, Carnoët, Locarn, et Plounevez-Quintin dépassent 60 ha en moyenne.

L'utilisation des terres souligne le contexte moins favorable sur le granite : proportion de surface utilisable et de terres labourables moindres (et donc de céréales), plus grande place de la surface fourragère et de la surface toujours en herbe. Le Maïs occupe une part importante de l'assolement, identique à la moyenne départementale (près de 17%) ; sur le massif granitique, les rendements en matière sèche, de cette plante sont inférieurs d'environ 20% à la moyenne départementale (le facteur limitant est la température).

C'est l'**élevage bovin** qui est partout dominant. Le nombre total de bovins a diminué de 21%.

La production laitière domine largement : 76% des exploitations avec un troupeau moyen de 37 vaches, identique à la moyenne départementale.

Près de la moitié des exploitations ont des **vaches nourrices** (20, en moyenne). C'est une façon de valoriser les surfaces les plus difficiles à mettre en culture ; c'est aussi une production que l'on trouve souvent associée aux grands élevages de porcs ou de volailles : Bourbriac, Carnoët, Kergrist-Moëlou, Maël-Carhaix, Plounevez-Quintin.

Les élevages hors-sol occupent une place moins importante (sauf pour Bourbriac) que dans d'autres cantons du Département. Parmi ceux-ci, c'est la production de volailles de chair (poulets, dindes) qui domine : Carnoët, Locarn, Maël-Carhaix, Bourbriac. Les plus gros élevages de poules pondeuses se trouvent à Kergrist-Moëlou, Locarn et Bourbriac.

Les cantons de Bourbriac, St Nicolas du Pélem et Maël-Carhaix sont classés en Zones d'Excédent Structurel. Les communes du Bassin Versant du Haut Blavet (SMKU) sont inscrites en Zone d'Action Complémentaire.

Origine des données :

Recensement général de l'Agriculture 2000, Service Economie de la Chambre d'Agriculture, ADASEA, Mutualité Sociale Agricole

Structure des exploitations et utilisation du sol

commune	Nbre exploit profess en 1979	Nbre exploit profess en 1988	Nbre exploit profess en 2000	SAU 1979	SAU 1988	SAU 2000	SAU/SAT % en 2000	terres labourables /Sau % en 2000	céréales /Sau % en 2000	surface fourragère principale /Sau % en 2000	surface toujours en herbe /SAU% en 2000	maïs ensilage /SAU% en 2000
Maël-Pestivien	55	55	29	29	35	64	62	88,2	16,4	79,7	11,2	15,8
Peumerit-Quintin	25	22	12	36	27	53	44	84,9	10,2	86,7	15	15,7
St Nicodème	31	30	17	30	31	50	53	80,5	7,9	91,1	19,3	19,3
Trémargat	18	17	11	32	32	49	44	73,1	8,7	87,9	26,7	6,1
Bourbriac	155	128	85	23	28	46	57	89,8	22,2	73	9,85	19,8
Kerien	54	38	23	27	32	58	64	81,9	18,1	77,8	18	17,6
Lanrivain	90	67	48	28	34	58	77	82,2	13,9	83,1	17,8	20,7
Moyenne sur Granite			-52%/1979	29,2	27,7	54	57,3	82,9	13,9	82,7	16,83	16,4
Callac	76	56	32	23	28	41	41	85,3	23,6	71	14,7	16,6
Carnoët	109	92	53	28	33	61	80	89,7	20,4	76,9	10,3	17,3
Duault	48	36	27	27	35	55	72	87,4	22,3	74,2	12,4	17,9
Saint Servais	49	41	24	24	28	59	53	86,5	21	73	13,5	16,6
Kergrist-Moëlou	54	38	23	27	32	58	64	88,7	29	69,5	11,1	14,3
Locarn	80	64	42	26	32	62	83	92	25,9	69,5	7,9	17,8
Maël-Carhaix	82	70	52	28	35	55	81	93,7	27,9	65,9	6,2	19,4
Plounevez-Quintin	96	83	48	30	35	61	44	90,7	24,6	66,2	15	15,7
Plusquellec	70	53	37	24	31	54	80	84,4	20	76,2	15,6	18,6
St Nicolas du Pélem	31	30	17	30	31	50	61	88,5	21,5	74,1	19,3	19,3
Moyenne autres			-46%/1979	26,7	32	55,6	65,9	88,7	23,6	71,6	11,6	17,3
Moyenne générale			-49%/1979	27,7	30,2	54,9	62,3	86,3	19,6	76,2	13,7	16,9
Moyenne départ. 22						33,8						

* exploitations professionnelles = Surface agricole utile > 12 ha et main-d'œuvre > 0,75 UTA

Productions animales

commune	évolution des effectifs bovins 1979 /2000	nombre de vaches laitières par exploit ayant V.L. en 2000	nombre exploit ayant V.L.	nombre de vaches nourrices par exploit ayant V.N. en 2000	nombre exploit ayant V.N.	nombre de places porcs charcutiers par exploit ayant P.C. en 2000	nombre exploit ayant P.C.	Bâtiments Volailles Chair m2 en 2000	Poules pondeuses Œufs Consomm places en 2000
Maël-Pestivien	- 25 %	39	23	13	19	753	7	-	-
Peumerit-Quintin	-34 %	41	6	15	8	-		-	-
St Nicodème	-22 %	38	11	55	3	-		4600	-
Trémargat	-7 %	26	4	11	7	-		1450	-
Bourbriac	-29 %	36	57	14	26	550	13	15886	212100
Kerien	-20 %	41	17	27	7	736	4	2120	17450
Lanrivain	-3 %	43	35	24	23	610	4	9150	115660
Callac	-32 %	34	18	13	15	-		5800	-
Carnoët	-22 %	36	42	26	23	514	7	12792	-
Duault	-22 %	33	24	19	8	340	3	6950	-
Saint Servais	-27 %	34	18	17	7	-		7275	-
Kergrist-Moëlou	-36 %	37	32	17	22	605	7	5500	370600
Locarn	-21 %	39	33	23	16	475	3	13445	213000
Maël-Carhaix	-19 %	44	33	16	20	230	3	18500	53340
Plounevez-Quintin	-1 %	41	32	15	37	387	7	13870	-
Plusquellec	-28 %	35	32	10	23	-		9100	-
St Nicolas du Pélem	-9 %	44	27	28	17	710	4	8150	70100
Moyenne générale ou Total	-21 %	37,7	444	20					

* exploitations professionnelles = Surface agricole utile > 12 ha et main-d'œuvre > 0,75 UTA

Main d'œuvre et population familiale

commune	Nombre d'habitants en 1999	Population familiale active sur les exploitations en 1979*	Population familiale active sur les exploitations en 2000*	Population familiale active % population totale en 2000	Chefs d'exploit. en 2000 nombre	Chefs d'exploit. moins de 40 ans en 2000 %	Chefs d'exploit. plus de 55 ans en 2000 %
Callac	2509	326	64	2,5	50	32	20
Carnoët	739	340	145	19,6	95	33	34
Duault	367	199	74	20,2	48	31	31
Maël-Pestivien	453	222	71	15,7	54	30	39
Plusquellec	542	238	93	17,1	63	41	17
St Nicodème	171	93	35	20,5	29	41	21
Saint Servais	403	203	60	14,9	42	31	24
Bourbriac	2337	606	212	13,3	160	36	19
Kerien	221	152	51	23,1	37	43	24
Lanrivain	535	259	93	17,4	81	44	10
Peumerit-Quintin	153	94	25	16,3	21	14	24
Plounevez-Quintin	1212	331	104	8,5	91	30	29
St Nicolas du Pélem	1917	278	94	4,9	74	36	26
Trémargat	174	77	32	18,4	22	27	23
Kergrist-Moëlou	711	340	125	17,6	88	23	24
Locarn	473	214	105	22,2	79	44	21
Maël-Carhaix	1580	261	135	8,5	98	30	21
Total ou Moyenne générale	14497	3693 <i>soit 23% de la population</i>	1518	10,5% <i>moyenne départ 22 = 4,8%</i>	1132	34%	22%

* membres de la famille vivant avec le chef d'exploitation, y compris les salariés

Evolution du nombre d'installations aidées
(source ADASEA)

	DJA	DJA	PJA								
cantons	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Callac	9	13	12	10	19	15	5	5	7	3	5
Bourbriac	7	8	17	11	11	4	6	8	7	4	2
Maël-Carhaix	5	5	5	10	7	3	6	0	1	3	2
Rostrenen	11	4	8	6	6	7	2	3	7	5	4
St Nicolas du P.	6	9	5	4	8	10	4	5	1	5	3
Total	38	39	55	41	51	39	23	21	23	20	16

C - Boisements et activités forestières

Le seul massif forestier d'importance est la Forêt de Duault (430 hectares). Les boisements (bocage non compris) occupent cependant 17%, au moins, de la surface des 17 communes concernées par le site Natura 2000. Ils se situent principalement sur la couronne Sud du massif granitique mais de nombreux petits bois de quelques hectares sont disséminés sur tout le territoire, principalement sur les flancs escarpés des vallées.

A l'exception du périmètre de protection du Barrage de Kerne Uhel (plantations récentes), et du Bois du Plessis (rive gauche des Gorges du Corong) propriétés du Département, tous les boisements sont privés. Onze propriétés, seulement, ont un « Plan Simple de Gestion ».

Les essences naturellement dominantes sont le Chêne pédonculé et le Hêtre (étés frais et humides) ; le Châtaignier est plus rare. L'If est naturellement associé, de manière éparse, aux Chênes et Houx ; l'ensemble constitue un habitat d'intérêt communautaire (codes 9120 et 9130). Le Noisetier est souvent l'espèce dominante du bocage. Dans les zones les plus humides, les anciennes landes, le Bouleau et surtout le Saule colonisent rapidement les parcelles en abandon de gestion. Quelques Frênes occupent de petits ravins et les Aulnes les rives des plans d'eau et rivières.

Il n'y a pas (ou très peu) de production de bois d'œuvre d'essence feuillue. Le bois a toujours été exploité, essentiellement, pour le chauffage ou la fabrication de charbon de bois, autrefois : de nombreux emplacements d'anciennes meules sont encore visibles dans la Forêt de Duault.

A partir de 1950, l'Etat a encouragé la plantation de résineux : Mélèze, Epicéa, Sapins... Ces essences ont souvent été implantées au détriment des landes et des zones abandonnées par l'agriculture ; ce phénomène s'est poursuivi jusqu'à très récemment. Beaucoup de ces petits boisements épars arrivent maintenant à maturité et sont abattus. Ils devraient être replantés (art L9, Loi d'orientation forestière du 9 Juillet 2001). Les boisements plus jeunes font l'objet de travaux de sylviculture ordinaire (dépressage, coupe d'éclaircie...)

Les bois produits sont valorisés :

- en bois d'œuvre ou d'industrie pour les résineux (ossature bois, fabrication de palettes, papeterie, panneaux de particules...)
- essentiellement en bois de chauffage pour les essences feuillues
- les gros ifs sont recherchés. En 1998 – 1999, une société a fait paraître des articles sur la toxicité des ifs pour le bétail et s'en portait acheteur : un nombre important d'ifs abattus s'est ainsi trouvé rassemblé, en gare de Callac, pour l'exportation.

Cependant, l'exploitation du bois crée de nombreux emplois : entreprise de travaux forestiers et reboisement (bûcherons, débardeurs, élagueurs), négociants, techniciens, gardes et experts forestiers, pépiniéristes...

Plusieurs propriétaires forestiers privés tirent aussi profit de la location du droit de chasse à des tiers.

Origine des données :

Centre Régional de la Propriété Forestière, Fédération Départementale des Chasseurs, propriétaires privés

D -Tourisme

Présentation générale

L'activité touristique dans le Sud-Ouest des Côtes d'Armor se démarque de l'image attribuée à la Bretagne, en général, essentiellement tournée vers la mer. Les côtes de la Manche sont éloignées d'une soixantaine de kilomètres : c'est une distance un peu trop importante pour que les touristes quittent le littoral pour se rendre dans cette région qui ne se trouve pas, non plus sur un axe routier important. Le développement du tourisme doit donc se fonder essentiellement sur la mise en valeur de la richesse du patrimoine naturel et culturel local, la possibilité de pratiquer les sports de pleine nature dans le plus grand calme... Deux manifestations culturelles importantes attirent les foules et contribuent à faire connaître ce secteur : le Festival des Vieilles Charrues, à Carhaix, et la Fête de la Saint Loup, à Guingamp. Par ailleurs, il existe de nombreuses manifestations touristiques et culturelles de petites et moyennes importances qui témoignent du dynamisme des acteurs associatifs. Le guide « Terre d'Enchanteurs » du pays du centre ouest Bretagne recense l'ensemble de ces manifestations.

Organisation

Les 17 communes du site Natura 2000 s'inscrivent dans deux structures de promotion du tourisme :

- . le Pays Touristique de Guerlédan-Argoat pour les cantons de Callac, Rostrenen, St Nicolas du Pélem et Maël-Carhaix
- . le Pays Touristique Terres d'Armor pour les communes de Kérien et Bourbriac

Deux communautés de communes ont la compétence tourisme : la Communauté de Communes de Callac et la Communauté de Communes du Kreizh Breizh

Des Offices de Tourisme (Rostrenen), Syndicats d'Initiatives (Callac, Bourbriac, St Nicolas du Pélem) et des Points Info (Maël-Carhaix, Locarn) renseignent les touristes.

Sites touristiques



Activités de loisirs

Plein-air

- randonnée pédestre, libre : de nombreux chemins balisés et entretenus sur l'ensemble du territoire concerné : GR- PR- Boucle de Pays- sentiers communaux
ou accompagnée : offices du tourisme en saison estivale, maison du Patrimoine à Locarn, base nautique de Kerné Uhel, ferme de Trémargat...
- randonnée équestre : libre sur chemins balisés, en particulier dans la région de Trémargat
ou accompagnée : ferme de Trémargat- centre équestre de Glomel
- randonnée VTT ; sentiers balisés, publication "Les Côtes d'Armor à VTT"- Conseil général 22
- balades en calèche : ferme de Guerlagadec, Lanrivain
- découverte de la nature sentiers à thème : sentier du lait à Trémargat, boucle du Rocleu...
Maison nature de Locarn
- activités nautiques piscine de St Nicolas, base nautique de Kerné Uhel, étang de Mael Carhaix, centre nautique de Glomel

Culture

- une partie du territoire en Pays Plinn : festival en août (du 1^{er} au 15), festou- deiz et –noz
presque chaque WE, toute l'année, cours et stages de musique, de danses et de langue bretonne
Centre de valorisation de la culture bretonne Studi ha dudi, Plésidy, école Diwan
- Pardons religieux dans chaque commune, voire pour chaque chapelle
- foire aux chevaux, concours de trait breton : Kérien en octobre
- Callac, capitale de l'épagueul breton
- musée de l'école à Bothoa, St Nicolas de Pélem
- Maison départementale du patrimoine à Locarn

Artisanat, production fermière

- Maël Carhaix : cidre fermier, mohair
- Trémargat : fromage de chèvre
- Kergrist Moëlou : Pain biologique



Possibilités d'accueil, hébergement

	hotels nb/ nb lits	campings nb/ nb lits	gîtes label nb/ nb lits	résid second nb/ nb lits	groupes nb/ nb lits	chambres	total lits touristiq	Restos
Bourbriac		1**/10/ 30	1 / 4	97 / 485	1/ 70 lits		589	2
Kérien			2 / 4	26 / 130			134	
Callac	2 / 11	1/ 60 / 180	2 / 6	168/ 690			887	6+1 rapide
Carnoet			3/ 10	64/ 320		4 lits	334	3
Duault			3/ 13	81 / 405			418	1
St Servais			5 / 25	55 / 285			310	1
Mael P				63 / 315		3 lits	318	2
StNicodème				20 / 100	1/ 11lits		111	
Plusquellec				34 / 170			170	
Kergrist			1/ 4	66/ 330		2 lits	336	1
Trémargat				19 / 95	2/ 41 lits		136	
Mael C	1/ 18	1 / 25 / 75	8/ 42	135/ 675			810	1
Locarn			4/17	71/ 355			372	1
Plounévez			1/ 4	74/ 370			374	3
Lanrivain				48 / 240			240	1
St Nicolas	1/ 12	1/ 60/ 180	5 / 23	76 / 380			595	3
Peumerit			20 / 77	26/ 130			207	
	31	465	229	5475	122	9	6331	25+1
	0.49%	7.34%	3.61%	86.49%	1.93%	0.14%		

Evolution de la fréquentation touristique

L'analyse des demandes de renseignements auprès des guichets d'Office de Tourisme et Syndicats d'Initiative montre que la fréquentation reste à peu près stable depuis quatre ans mais qu'il y a de grosses variations selon les années, en fonction des conditions météorologiques. Les étrangers représentent environ 20% des touristes ; il s'agit essentiellement d'Anglais et d'Allemands.

Des compteurs piétonniers ont été installés par le Conseil Général à proximité des Gorges du Corong, des Landes de Locarn et des Gorges de Toul Goulic. Au total, plus de 22000 passages ont été comptabilisés, sur l'ensemble de ces sites, entre le 5 Juillet et le 6 Septembre 2000. Le site des Gorges de Toul Goulic est le plus fréquenté (la moitié des passages). Le pic de fréquentation se situe aux alentours du premier Août. Il faut noter que la population locale en représente une part importante.

Globalement, le tourisme est donc un « tourisme vert », diffus, dont les flux sont difficiles à quantifier avec précision mais qui reste encore très centré sur la période «15 Juillet- 15 Août ».

Origine des données :

Pays touristique de Guerlédan-Argoat et Pays touristique Terre d'Armor, données du Comité Départemental du Tourisme, données du service Espaces Naturels et Randonnée du Conseil Général des Côtes d'Armor

A - Associations environnementalistes et de protection de la nature

- **"Eau et rivières de Bretagne"** a une section locale à Rostrenen qui rassemble une trentaine d'adhérents. Les actions se portent sur l'identification et la préservation des milieux humides ;
- **"Bretagne Vivante"** a quelques adhérents locaux : organisation de sorties naturalistes, études sur les chauve-souris...
- le **"Groupe Mammalogique Breton"** s'investit dans le recensement des chauve-souris et le suivi de la population de Loutre
- le **"Groupe Ornithologique des Côtes d'Armor"** et le **"Groupe Ornithologique Breton"** ont quelques adhérents et correspondants locaux qui participent actuellement à la réalisation du nouvel Atlas des oiseaux nicheurs.

Du fait de l'éparpillement de leurs adhérents sur le territoire, ces associations départementales ou régionales peinent à maintenir, localement, des activités militantes régulières



Courlis cendré

B - Activités de loisirs et de plein air

1 - Contexte piscicole et loisir pêche

Contexte piscicole du Blavet

(partie amont, jusqu'à Cristivel en Plounévez-Quintin)

Le contexte général du Blavet est marqué par le fait qu'il ait été canalisé sur une partie de son cours (en aval de Gouarec), canal lui-même noyé à Guerlédan par le barrage hydro-électrique. Un ouvrage supplémentaire a été construit en 1981 pour constituer une réserve d'eau potable : le barrage de Kerne Uhel. Cette succession d'obstacles a profondément modifié la biologie de cette rivière autrefois fréquentée par le Saumon. Deux autres plans d'eau plus anciens existent sur le bassin : l'étang de St Norgant et l'étang du Moulin de la Salle.

La pente moyenne du Blavet, jusqu'au canal, est de 4,06‰ (10,9‰ près de la source, 5,3‰ en aval de Kerne Uhel, 1‰ en aval de Cristivel).

Sur le massif granitique, les fonds sont constitués de sables, graviers et pierres. La qualité des eaux est bonne à moyenne, le pH est acide. Les nitrates constituent un paramètre déclassant ; les actions entreprises pour une amélioration n'ont pas encore eu (en 2002) d'effet sensible (mauvaise situation du ruisseau de Lestolet). La qualité Phosphore est très bonne à bonne, sauf à Kerne Uhel. Les eaux du Blavet présentent une faible concentration en phyto-sanitaires mais la vigilance s'impose car les débits importants de ce bassin entraînent une forte dilution des produits.

Les activités perturbantes sont :

- l'agriculture : rejets azotés et phytosanitaires, abreuvement des bovins au cours d'eau
- le barrage de Kerne Uhel : prélèvements d'eau (non respect des débits réservés), traitements au sulfate de Cuivre, rejets de boues, irrégularité du débit lié au fonctionnement intermittent de la turbine électrique (4 à 5 jours de fonctionnement à 9000 m³/jour, puis débit réservé ensuite : incidence très néfaste sur les frayères).
- les bourgs ne sont pas équipés, jusqu'à présent, de station d'épuration des eaux usées

La seule pisciculture de cette partie amont du bassin, à Kerbastard, n'est plus en activité.



Les ouvrages infranchissables sont, d'amont en aval :

- la digue de l'étang de St Norgant
- une buse sur la route à la source du St Jean
- la chute de l'ancienne digue sur le Lestolet
- la digue de l'étang du moulin de la Salle
- le barrage de Kerne Uhel (ascenseur à poisson)

Le peuplement piscicole est typiquement salmonicole, en amont du barrage de Kerne Uhel : Truite fario, Chabot, Goujon, Loche franche, Lamproie de Planer, Vairon, l'Anguille. La Perche implantée dans le plan d'eau, remonte, à partir de celui-ci, assez haut sur les cours d'eau. En aval, on trouve une espèce supplémentaire : le Gardon. La production réelle du contexte est estimée à 19000 Truites fario par an (jusqu'à Gouarec).

Contexte piscicole de l'Hyères

(jusqu'à la limite départementale avec le Finistère)

Comme le Blavet, l'Hyères alimente le canal de Nantes à Brest (bassin de l'Aulne) qu'elle rejoint à Carhaix. Le Saumon, espèce présente sur l'Aulne ne peut y remonter. En amont de la limite départementale, la seule retenue d'eau importante est l'étang de La Verte Vallée, à Callac. La partie amont de l'Hyères, au-dessus de Callac, est en forte pente : de 20‰ à 10,7‰ sur les 10 premiers kilomètres de son parcours. La pente faiblit ensuite et devient plus régulière : 2,1‰. Les affluents de l'Hyères en rive gauche prennent leur source sur le granite, les affluents en rive droite s'écoulent sur des roches schisteuses métamorphiques. Le Kersault s'écoule, pour la presque totalité de son parcours, sur les schistes ardoisiers du Bassin de Chateaulin. L'acidité de l'eau décroît d'amont en aval. Comme pour le Blavet, les nitrates constituent un critère déclassant de la qualité de l'eau. Pour les matières organiques et oxydables et le Phosphore, la situation est très bonne en amont de Callac puis devient passable en aval.

Les activités perturbantes sont :

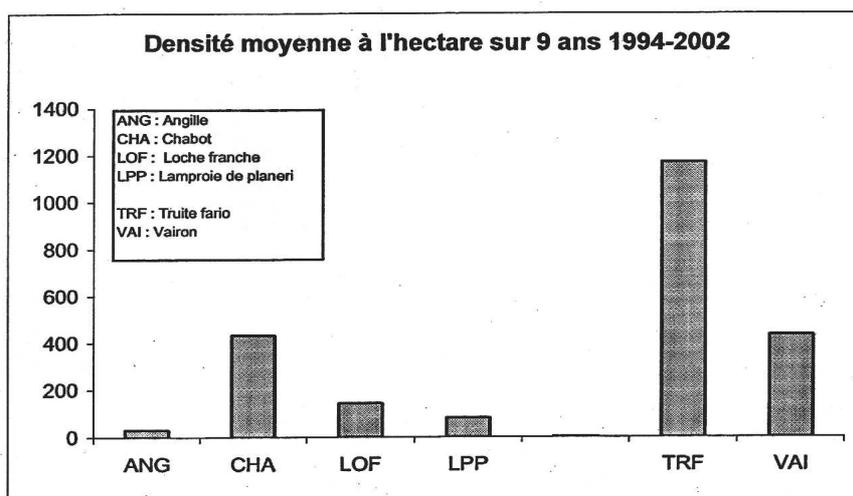
- l'agriculture : rejets azotés et phytosanitaires, abreuvement des bovins au cours d'eau
- la carrière d'extraction de granulats, à Calanhel, sur un affluent du ruisseau de Guervily: les incidences ont fortement diminué mais une sédimentation, colmatage des frayères se produisent lors de fortes pluies (ruissellements sur la route)
- la pisciculture du Penity, en Carnoët : non respect des quantités autorisées, des débits réservés et absence de système d'épuration.
- les rejets de la station d'épuration des eaux usées de Callac. Les bourgs des autres communes ne sont pas équipés, jusqu'à présent, de station d'épuration (projet en cours à Plusquellec).
- Les écoulements de jus de l'ancienne décharge d'ordures ménagères de St Servais (réhabilitation achevée en 2004) sont suivis par piézomètres. Une décharge de moindre importance est en cours de réhabilitation à Carnoët.

Les ouvrages infranchissables sont:

- le Moulin de la Roche (Calanhel)
- la digue du plan d'eau de Callac
- la digue de l'étang de Kerthomas
- le Moulin du Stang et le Moulin de la Sivière (Kersault)

Le peuplement piscicole est typiquement salmonicole en amont de Callac et sur les affluents de l'Hyères: Truite fario, Chabot, Goujon, Loche franche, Lamproie de Planer, Vairon, l'Anguille. Une pêche électrique est réalisée chaque année, depuis 1994, par le Conseil Supérieur de la Pêche sur le Kersault, à Pont ar Veil (Locarn) : station du Réseau Hydrobiologique et Piscicole. Les espèces recensées sont l'Anguille, le Chabot, la Loche franche, la Lamproie de Planer, la Truite et le Vairon.

En aval de Callac, le cours principal de l'Hyères est plus lent et le peuplement piscicole est mixte : présence du Brochet. La production théorique du bassin de l'Hyères, jusqu'à la limite départementale, est estimée à 15600 Truites fario, par an.



Densité moyenne de poissons à l'hectare - source : d'après Conseil Supérieur de la Pêche

Origine des données :

- Fédération des Côtes d'Armor pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique
- Conseil Supérieur de la Pêche
- Communauté de Communes de Callac (Contrat Restauration Entretien Cours d'Eau)
- Communauté de Communes du Keizh Breizh (Contrat Restauration Entretien Cours d'Eau)

Sites de pêche

L'important réseau hydrographique de rivières de première catégorie, tant sur l'Hyères que le Blavet, est très favorable à la pêche de la Truite. Le bassin de l'Hyères totalise 269 km de cours d'eau jusqu'à la limite avec le Finistère et, pour le bassin du Blavet, 290 km, jusqu'à sa confluence avec le Sulon.

Sur le bassin de l'Hyères, un seul plan d'eau est accessible aux pêcheurs, à Callac (étang de la Verte Vallée, créé en 1976) sa surface est de 6,2 ha ; il est classé en 1^{ère} catégorie piscicole. On y pêche des cyprinidés (Carpe, Gardon, Brême, Tanche), la Perche, la Perche soleil, le Brochet, l'Anguille et la Truite (Fario indigène et Arc-en-ciel déversée). Un autre étang, l'étang de Kerthomas, existe près de la zone de source du ruisseau du même nom mais il est privé (Truie, Tanche, Anguille).

Sur le Blavet, en tête de bassin, l'étang de St Norgant (limitrophe des communes de Kerien et Maël-Pestivien), est la propriété de la Fédération Départementale de Pêche. Il est géré par l'Association de pêche de Lanrivain. Cet étang est très ancien (antérieur à 1790) ; sa surface est de 15,3 ha. Vidangé en 2001, il était resté à sec depuis car de coûteux travaux d'aménagements de bac de décantation et de réfection devaient être réalisés. Entre temps, les saules l'avaient envahis empêchant la remise en eau. C'est une association de riverains, créée pour la circonstance, qui a organisé l'enlèvement de ces saules et le nettoyage des rives. En Novembre 2004, le trop plein débordait à nouveau...Cet étang est classé en 1^{ère} catégorie piscicole. Une population de Truite y est naturellement présente. On y pêche aussi la Tanche.

Quelques kilomètres en aval, en limite des communes de Lanrivain, Trémargat et Peumerit-Quintin, le barrage de Kerné Uhel et la retenue annexe du Rocleu retiennent une importante réserve départementale d'eau potable de 87 ha, achevé en 1981. D'accès difficile, sauf en quelques points proches des routes (Kersollec, base loisirs de Pen Hoat...) il est peu pêché. La population de Truite y est devenue faible alors que le Perches (de petite taille) y abondent. Lors de la dernière vidange, en 2000, les poissons capturés étaient d'assez grande taille et présentaient les signes d'une population vieillissante et en dégénérescence. Ce plan d'eau ne peut être complètement vidangé : une poche d'eau encombrée de talus et d'arbres morts empêche une pêche complète des poissons restants ; la gestion piscicole est donc impossible.

Associations agréées pour la pêche et la protection du milieu aquatique

Le diagnostic du Plan Départemental pour la Promotion et le Développement du Loisir Pêche, réalisé par la F.D.A.A.P.P.M.A, pour la zone correspondant au Pays Centre Ouest Bretagne fait état :

- de la faible densité de population et de son vieillissement
- du déclin des effectifs de pêcheurs entre 1990 et 1999 (- 53%)
- d'un taux de pêcheurs dans la population locale le plus élevé du Département : 7% contre moins de 3%

Association "La gaule callacoise"

Le territoire de cette association couvre l'amont du bassin de l'Hyères et de ses affluents, jusqu'à la limite départementale du Finistère.

Après une forte diminution au début des années 1990, le nombre de sociétaires s'est stabilisé depuis quatre ans : environ 280 adhérent dont 60 jeunes. Le taux de pêcheur (7% de la population locale) est le plus élevé du département. Le tiers des adhérents pêche sur le plan d'eau de Callac où des truites arc-en-ciel sont régulièrement déversées. Un parcours « mouche » a été aménagé, du pont du Pénity jusqu'à la confluence du Kersault.

Une école de pêche pour les jeunes a été créée et animée par des bénévoles en 1997 mais la fréquentation semble diminuer ; une pause de cette activité est envisagée pour 2005.

Environ 20 cartes « vacances » sont vendues chaque année aux pêcheurs de passage.

Association du Haut-Blavet :

Le territoire de cette association couvre l'ensemble du bassin du Haut-Blavet, jusqu'au pont de pierre, près de la chapelle St Roch, en Plounévez-Quintin. Jusqu'en 2000, le nombre d'adhérents était proche de 140 cartes ; il est en forte diminution depuis.. Comme pour l'association de Callac, il est fait le constat de la difficulté à intéresser les jeunes à la pêche (de même que les femmes...). Il n'y a plus de chantier de nettoyage de rivière : faible mobilisation des bénévoles, engagement de la responsabilité des organisateurs en cas d'accident. En aval du barrage de Kerne Uhel, les travaux sont réalisés par la Communauté de Communes du Kreizh Breizh, sur son budget propre ; en amont du barrage, ces travaux sont mis en œuvre par le Syndicat Mixte de Kerne Uhel, dans le cadre du C.R.E.

Association de Maël-Carhaix :

Dans le périmètre d'étude, cette association n'est concernée que par le Kersault. C'est cependant l'association qui gère le plus long linéaire de cours d'eau du Département. Les cours d'eau concernés sont le Kersault, le Corong, la Pie, le Moustoir, le canal, la rive gauche de l'Hyères (de la confluence du Kersault à la limite départementale) et le plan d'eau de Maël-Carhaix.

Le nombre de sociétaire en 2004 est de 190 adultes et 60 jeunes (20 à 25 cartes « vacances ») ; ce nombre est en légère diminution à cause de la sécheresse de 2003 (plus de 200 cartes adultes auparavant). Un projet d'école de pêche à destination des jeunes est en cours de réflexion (ouverture probable en 2005).

Le souci affiché de cette association est de gérer les populations naturelles ; ainsi, la taille de capture du Brochet sur le plan d'eau de Maël-Carhaix a été fixée à 70 cm en 2003; elle sera ramenée à 60 cm en 2005.

Cinq à six journées d'entretien des berges sont organisées chaque année, sur 11 kilomètres de berge : 20 à 25 personnes y participent régulièrement. L'association possède son propre matériel (tronçonneuse, débroussailleuse...).

Deux autres associations sont concernées par le site Natura 2000 mais pour une très petite partie de leur territoire :

- . l'AAPPMA de Rostrenen pour la rive droite du Belle-Chasse
- . l'AAPPMA de St Nicolas du Pélem pour la portion du Blavet située à l'aval du Pont de St Roch, jusqu'au Moulin de Crépez

Origine des données :

AAPPMA citées et FDAAPPMA des Côtes d'Armor

2 - Territoires et pratiques de la chasse

Description sommaire du territoire et des espèces chassées

Pour la pratique de la chasse, le territoire est marqué par sa dominante bocagère, l'absence de grand massif forestier (la forêt de Duault couvre 400 ha), le réseau dense de vallées encaissées en voie d'abandon de gestion (massif granitique).

Les cultures fourragères (herbe et maïs) sont dominantes; les céréales n'occupent que 20 % de la SAU.

L'évolution des pratiques agricoles a conduit à la disparition totale de la Perdrix grise. Cette espèce était surtout abondante, jusqu'en 1970, sur les communes situées sur le schiste : Duault, Locarn, Carnoët, Maël-Carhaix.

Le Lapin de garenne est actuellement victime de maladies qui réduisent considérablement ses effectifs depuis 5 ans.

Le Lièvre, interdit à la chasse en 2002 et 2003, est maintenant soumis à un plan de chasse.

Le Pigeon ramier, assez abondant semble avoir des effectifs stables ; contrairement à d'autres régions, il est plutôt considéré, dans ce secteur, comme un gibier occasionnel.

Les anatidés ne sont chassés que sur de très petits plans d'eau privés et l'étang de St Norgant : Canard colvert et Sarcelle d'hiver, principalement.

Les nombreuses prairies humides sont attractives pour la Bécassine des marais qui n'est recherchée que par quelques spécialistes.

L'espèce qui fait l'objet de la pression la plus forte est la Bécasse des bois. La Bretagne constitue une zone d'hivernage privilégiée pour cette espèce. Les caractéristiques du milieu lui sont idéales : prairies humides, vallons boisés, bosquets et landes. Certaines sociétés (massif granitique) sont très sollicitées pour accueillir des chasseurs extérieurs. Pour limiter des prélèvements qui devenaient excessifs, une nouvelle réglementation vient d'être mise en place, en Bretagne, pour la campagne 2004-2005 : prélèvement maximum de 30 bécasses pour la saison et marquage obligatoire.

Devant la raréfaction globale du petit gibier, beaucoup de chasseurs se sont tournés vers d'autres espèces dont les effectifs sont en forte et régulière augmentation : le Chevreuil et le Sanglier. Le Chevreuil est à l'origine de dégâts sur les jeunes plantations forestières et les agriculteurs se plaignent des dégradations causées aux cultures par le Sanglier.

Le Renard est poursuivi par quelques équipes spécialisées mais fait surtout l'objet de battues en fin de saison de chasse : Janvier et Février.

Effectifs des chasseurs

Il est difficile de connaître le nombre de chasseurs par commune : cette information ne pourrait être obtenue qu'auprès de chacune des sociétés communales et privées. La Fédération départementale ne dispose que du nombre total de permis ; ce nombre est en diminution régulière : moins 6% entre 2000 et 2003. La proportion de chasseurs est de près de 4% de la population totale sur les cantons de Callac, Rostrenen et Maël-Carhaix : c'est beaucoup plus que la moyenne départementale (2,7%).

Origine des données :

Centres des Impôts de Callac et Rostrenen, Fédération Départementale des Chasseurs des Côtes d'Armor

Implication des chasseurs dans l'aménagement du territoire

Les préoccupations essentielles des chasseurs concernent l'accès au territoire (baux de chasse), la gestion du nombre d'adhérents, la fixation des prélèvements par espèce, l'organisation des battues au Chevreuil, Sanglier et Renard.

Le tableau ci-dessous donne une idée du morcellement structurel de l'organisation de la chasse : les 17 communes ont une association de chasse mais il existe, en plus, 36 sociétés privées. Un vaste enclos de 130 hectares a été créé en 1990, à Kergrist-Moëlou, pour l'organisation de chasses commerciales à la journée; il est maintenant géré de manière privée.

La mobilisation pour l'entretien du territoire reste difficile, surtout dans les associations communales. Pour le plus grand nombre, la pratique de la chasse s'apparente plus à de la "cueillette" qu'à la gestion d'un patrimoine. Les sociétés de chasse pratiquent le lâcher de Perdrix et surtout de Faisan d'élevage. Deux associations communales ont construit une volière non couverte pour le repeuplement en Faisan ; plusieurs ont aménagé des garennes artificielles pour tenter de renforcer les effectifs de Lapin. Les piégeurs agréés sont peu nombreux.

Les travaux pratiqués par les sociétés privées concernent surtout la création de petits plans d'eau, l'entretien et la création de chemins de circulation et, parfois, la mise en place de cultures à gibier. Certains de ces aménagements sont parfois faits au détriment d'espaces d'intérêt communautaire : landes, prairies oligotrophes, tourbières : l'information des chasseurs sur ce point serait nécessaire.

Récapitulatif des sociétés de chasse et des surfaces par commune

Commune	Associations communales nombre	Sociétés privées nombre	Surface commune hectares	Surface * chassée hectares	Surface boisée dans surface chassée. hectares
Bourbriac	1	3	7186	3012	671
Callac	1		3303	2000	225
Carnoët	1	3	4206	3600	256
Duault	1	1	2159	1844	504
Kergrist-Moëlou	1	3	1390	1221	777
Kerien et Lanrivain	1	3	2188 3674	4069	512
Locarn	1	2	3236	3284	412
Maël-Carhaix	1		3657	2800	75
Maël-Pestivien	1		3129	1457	30
Peumerit-Quintin	1	2	1480	1204	422
Plounévez-Quintin	1	2	4289	2137	526
Plusquellec	1	5	2631	2588	391
St Nicodème	1	1	1694	1075	111
St Nicolas du Pélem	1	5	4104	2315	630
Trémargat	1	3	1390	850	259
Total	16	33	49716	33456	5801
%				67% surface totale	17,3% surface chassée

(Source Fédération Départementale des Chasseurs des Côtes d'Armor)

* Remarque : les chiffres ci-dessus concernent les surfaces pour lesquelles un droit de chasse a été obtenu (propriété ou bail); la chasse est aussi pratiquée sur des propriétés dites libres ou sur accord verbal.

3 - Centres de découverte et d'initiation à la Nature (cf chapitre sur le Tourisme)

- Base de loisirs de Pen ar Hoat en Trémargat : canoë-Kayak, accro-branche, animations et randonnées thématiques (hébergement sur place)
- La Ferme à Trémargat : accueil de classes vertes, de week-ends découverte (hébergement sur place)
- Maison du Patrimoine (association Cicindèle) à Locarn : exposition permanente sur les ardoisières, visite guidée des Landes de Locarn et des Gorges du Corong
- La ferme pédagogique de Convent Tannou : gîte d'enfants, animations nature, sentier découverte

4 - Associations de randonnée

Associations de randonnée pédestre

La pratique de la randonnée pédestre est en plein essor depuis quelques années : elle est beaucoup pratiquée par les retraités, en semaine, et les familles, le week-end. Cette activité concerne la population locale mais la variété et la beauté des circuits attirent les marcheurs de toute la Bretagne (St Brieu, Dinan, Quimper...).

La randonnée sur plusieurs jours (principe des chemins de Grande Randonnée, balisés en rouge et blanc) semble moins prisée que par le passé. La demande actuelle est plus en faveur de boucles qui n'excèdent généralement pas une douzaine de kilomètres.

Plusieurs associations ouvrent, entretiennent et balisent un important réseau qui s'accroît chaque année. Chacune propose à ses adhérents un programme de sorties régulières (une fois par semaine). Des manifestations saisonnières sont organisées (promenades nocturnes ou sur un thème particulier).

- Kallag-Rando à Callac : randonnées tous les vendredis, fête de la randonnée fin Mai
- Espace pour Tous à Plusquellec : randonnées tous les lundis
- Tal an Dour à Peumerit-Quintin
- Rando Rostren à Rostrenen : randonnées 1 fois par semaine en Juillet et Août, 2 fois par semaine le reste de l'année
- Les Marcheurs du Pélem : randonnée 1 fois par semaine, de Septembre à Juin
- d'autres associations de Corlay, Gouarec, Quintin...fréquentent régulièrement les chemins du massif granitique

Ces associations rassemblent de 60 à 100 adhérents. Il y a souvent de 30 à 40 marcheurs à chaque sortie.

Plusieurs éditent des fiches de circuits disponibles dans les offices de tourisme ou les mairies. Ces fiches sont très demandées par les estivants ou les marcheurs du week-end dont il est très difficile d'évaluer le nombre.

« Espace pour tous » : 2.070 randonneurs aux sorties pédestres



● Lundi, 50 marcheurs étaient au départ de la randonnée précédant l'assemblée générale de l'association.

A l'issue de la randonnée pédestre hebdomadaire, l'association « Espace pour tous » a tenu lundi son assemblée générale, présidée par Louis Berthou.

Le président a dressé le bilan 2004 de l'association dont les activités principales sont la randonnée pédestre et l'entretien et la mise en valeur des sentiers et des sites réalisés principalement par la commune avec le concours

de l'association « Etudes et Chantiers ». Cette année, 8,300 km de sentiers ont été nettoyés. 47 randonnées qui ont attiré 2.070 marcheurs (2.044 en 2003, 1.945 en 2002), ont été organisées en 2004, ce qui représente une moyenne de 44 participants par randonnée.

En dehors des sorties sur les sentiers du secteur, les randonneurs ont marché sur la Côte du Goëlo (Plouha), au Faouët (56) et récemment à Callac (randonnée suivie d'une potée au bar des sports).

Un nouveau circuit

A Plusquellec, un nouveau circuit (Pompolin) a été mis en place, une journée environnement a été organisée avec une animation pour les enfants de l'école. Le compte rendu financier présenté par Marcel Lallour fait apparaître une situation saine avec un budget en équilibre. Les recettes proviennent de la vente des tickets et de la subvention municipale de 91 €; à noter que la commune met gracieusement la salle polyvalente à la disposition de

l'association, chaque lundi, pour le goûter qui suit la randonnée. Jean-Pierre Bondon entre au conseil d'administration qui a été reconduit dans son ensemble et le bureau devrait être inchangé, à savoir : Louis Berthou, président; Francis Higuinen, vice-président responsable des circuits; Raymonde Le Bris, vice-présidente, responsable de l'intendance; Marcel Lallour, trésorier; Maria Daniel, trésorière-adjointe; Francine Le Pennec, secrétaire; Mimi Perennès, secrétaire-adjointe.

Randonnée équestre

Il n'existe pas d'association locale de randonnée équestre ; une association départementale, l'A.C.E.C.A. (Association des Cavaliers d'Extérieur des Côtes d'Armor) entretient et balise de nombreux circuits.

La Ferme à Trémargat propose des randonnées équestres accompagnées.

Des collaborations existent entre ces différents usagers pour l'entretien des chemins.

Pour éviter le dérangement des marcheurs ou la dégradation des sentiers, certains itinéraires sont réservés aux chevaux et moto.

Il serait souhaitable de proposer à certaines de ces associations une information sur les milieux naturels, la faune et la flore.

VI – Les enjeux pour la préservation des habitats et des espèces

Bien que la partie Sud-Ouest du Département reste, globalement, en relativement bon état de conservation de ses paysages, les conséquences de cette évolution historique pour les milieux naturels, la flore et la faune sauvage sont énormes. De très importantes surfaces de landes et prairies humides ou naturelles ont disparu par mise en culture ou se boisent naturellement par abandon de gestion. Il ne reste plus que trois couples de Courlis, les Busards cendré et St Martin ne nichent plus, la Chouette chevêche est devenu très rare. Certaines espèces indicatrices de la biodiversité, comme la Perdrix grise, dont les jeunes se nourrissent exclusivement d'insectes, n'existent plus : utilisation des produits phytosanitaires sur céréales et Maïs, généralisation des prairies artificielles exploitées intensivement... La pollution des eaux semble marquer un pallier, elle a cependant contribué à la raréfaction de plusieurs espèces : Loutre, Ecrevisse à pattes blanches, Mulette perlière ... L'abandon de gestion des fonds de vallée, l'accroissement des surfaces boisées sont, par contre, favorables aux espèces sylvestres comme le Chevreuil, le Sanglier (provoquant des dégâts sur les cultures), la Martre (très rare jusqu'en 1960), l'Epervier, la Buse et la Bondrée. La distribution d'ensilage de Maïs en stabulation libre attire des millions d'Etourneaux hivernants, en provenance des pays de l'Est ; ils utilisent les sapinières comme dortoir...

Evolution de quelques espèces de la faune sauvage de 1960 à 2004 dans la partie Sud-Ouest des Côtes d'Armor	
Espèces disparues (D) ou devenues rares (R)	Espèces apparues (Ap) ou en augmentation (Aug)
Vison d'Europe - (D)	Vison d'Amérique* - (Ap)
Hermine (vers 1985) - (D)	Ragondin* - (Ap)
Putois - (R)	Martre (en début de période, actuellement stable) - (Aug)
Rat musqué* (diminue en fonction de la progression du Ragondin) - (R)	Chevreuil - (Aug)
Ecureuil - (R)	Sanglier - (Aug)
Vanneau huppé, en tant que nicheur (1998) - (D)	Epervier d'Europe (en début de période, actuellement stable) - (Aug)
Perdrix grise (vers 1980) - (D)	Buse variable (en début de période, actuellement stable) - (Aug)
Busard cendré, en tant que nicheur (1985) - (D)	Faucon hobereau - (Aug)
Busard Saint Martin, en tant que nicheur (1995) - (D)	Etourneau, en tant qu'hivernant - (Aug)
Courlis cendré, en tant que nicheur (3 couples) - (R)	Pigeon ramier, en tant que nicheur - (Aug)
Bécassine des marais, en tant que nicheur (1 ? couple) - (R)	
Chouette chevêche - (R)	
Ecrevisse à pattes blanches - (R)	
Mulette perlière - (R)	

* espèces d'origine américaine

Aujourd'hui, on parle beaucoup d'Environnement ... mais très peu de Biodiversité. Il se dessine une tendance à la simplification des paysages : des parcelles, toujours plus grandes, intensivement exploitées (Maïs – herbe – céréales, bocage réduit) jouxtent des zones totalement laissées à l'abandon (flancs pentus et fonds de vallées humides) qui se boisent rapidement

Pour le site Natura 2000 « Têtes de bassin du Blavet et de l'Hyères », les habitats d'intérêt communautaire sont, pour les plus grandes surfaces, constitués de landes, prairies humides, bordures de ruisseaux en fonds de vallée. La profession agricole a joué et jouera un rôle prépondérant dans la gestion conservatoire de ces espaces : elle doit être mieux informée des enjeux de préservation de ce patrimoine et pouvoir compter sur une contractualisation équitable et pérenne. Une collaboration avec les autres usagers, pêcheurs, chasseurs, randonneurs, devrait pouvoir s'établir, comme cela a déjà pu être le cas pour la remise en eau de l'étang de St Norgant, par exemple. Le Pays Centre Ouest Bretagne, les communautés de communes, le Syndicat Mixte de Kerne Uhel... peuvent contribuer à la diffusion de l'information et jouer un rôle moteur pour la mise en place d'actions concertées.



Chapelle du Loc'h
en Peumerit- Quintin

**Sachons préserver notre patrimoine naturel
comme nous avons su le faire pour notre patrimoine culturel
!**